



CALENDRIER DE L'AVENT

1^{ER} AU 24 DECEMBRE 2006



24 fenêtres 24 artistes

DOSSIER DU MOIS

CALENDRIER DE L'AVENT

P13

VIE COMMUNALE

Armistice du 11 novembre
Conseil municipal d'octobre

P6

CULTURE

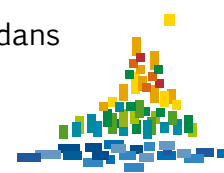
Exposition MAMAB
Les rendez-vous de
l'espace multimédia

P21

PATRIMOINE

Architecture à Biot dans
les années 1950

P25





Chères Biotoises, Chers Biotois,

Nous partageons, depuis le 1er décembre, ce qui est devenu une «nouvelle tradition», celle de l'animation de notre vieux village avec un calendrier vivant, un Calendrier de l'Avent animant nos façades.

Voilà une occasion de prouver, une fois de plus, que BIOT est une «Terre d'imagination» avec un programme culturel, qui met en avant la création qu'elle soit «biotoise» ou qu'elle s'ouvre largement à des créateurs venus d'autres horizons.

Occasion, également, de donner vie à nos rues et places en offrant, à tous, des animations ludiques et culturelles conférant au village un air de fête, digne de cette période de réjouissances.

Occasion de prouver, s'il en était besoin, que la création à BIOT n'est pas le seul lot de «créateurs et d'artistes» officiellement reconnus, mais bien une capacité qui touche chacun, enfants en tête puisqu'ils animeront les volets de la rue de la poissonnerie.

Une occasion, enfin, de rencontrer les artistes sur place et de partager avec eux l'émotion d'une création, tout en sachant que l'un d'entre eux nous manque. Claude Brice, en effet, vient de nous quitter et c'est tout le souvenir de son œuvre et des céramiques de Fernand Léger, magistralement exposées au Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises, pourtant si haut en couleur, qui se trouve endeuillé.

Mais décembre sera également riche de nombreuses manifestations : les auditions, en l'Eglise, des élèves de l'Espace des Arts et de la Culture, l'exposition de la MAMAB intitulée «Or et Argent», la traditionnelle exposition des futurs artistes du Petit Atelier, ou encore les animations prévues durant les week-end de décembre autour des «volets» avec de belles surprises.

Un mois riche de culture, de souvenirs et de vie.

Un mois de solidarité enfin, qui commencera avec les journées du Téléthon les 8 et 9 décembre, et se poursuivra avec le regard chaleureux que, toutes et tous, nous aurons pour les traditionnels «oubliés» de cette période, personnes seules, âgées ou malades.

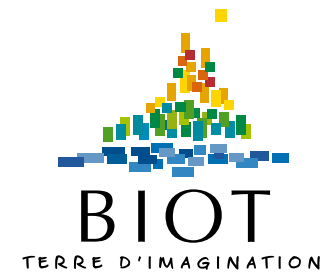
A chacun d'entre nous, de tout faire pour qu'il en soit ainsi.

Bonnes Fêtes à toutes et tous.

Marie-Jo ORSONI
Adjointe à la Culture, aux Nouveaux Média
et à la Jeunesse

François-Xavier BOUCAND
Votre Maire

SOMMAIRE



BIOT infos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et de la rédaction
François-Xavier Boucand, Maire

Conception
Service communication

Rédaction
Service communication
Services Municipaux
Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
OPS2 / Service Communication

Impression
Graphic service
Imprimé en 6500 exemplaires

Photos
Couverture :
Service communication de Biot
N°ISNN : 1250-7415

Remerciements
Comité de relecture
Associations biotoises
Services municipaux

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Inauguration du centre multi-accueil l'Orange bleue _____ 4
Téléthon 2006, c'est parti _____ 5
Commémoration de l'armistice du 11 novembre _____ 6
Le nouveau préfet visite Sophia / Mas St-Eloi _____ 7
Quelques décisions du conseil municipal du 23 octobre 2006 _____ 8

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

La licorne de Charles Cermolacce enfin achevée /
Biennale de sculpture à Cagnes sur mer : place aux oeuvres
monumentales de Coville _____ 10

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Animations de nos seniors / Enquête sur la santé _____ 11
Les actions de la Croix Rouge _____ 12

DOSSIER DU MOIS

Calendrier de l'Avent : tout un village en fête ! _____ 13

CULTURE, ART, ARTISANAT

Expo MAMAB / Bibliothèques : contes de Noël / Carte de vœux _____ 21
Ecole de théâtre de l'EAC / Espace multimédia _____ 22
Concerts de midi de Sophia / Accueil des villes françaises _____ 23
Noël avec l'amical Biotoise des traditions / Ateliers ludiques
d'expressions théâtrales _____ 24

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Le groupe patrimoine recrute / La vie du musée _____ 25
Architecture à Biot dans les années 1950 : le groupe espace
et André Bloc _____ 26

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Des vacances pétillantes avec le Service jeunesse /
Restauration scolaire / Les écoles aident les restos du coeur _____ 29

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Se protéger des chenilles par une lutte biologique intégrée _____ 30

ECONOMIE, TOURISME

Tourisme : confirmation d'une arrière saison 2006 satisfaisante /
Gary Simmons / Collecte de produits gourmands _____ 31
A vos agendas / Des idées originales au village pour préparer Noël autrement _____ 32

SPORTS

Stage de la Toussaint / Dojo biotois _____ 33
Golf : ferveur pour le 3ème challenge Ghiglione _____ 34
Vis ta mine / Terpsichore _____ 35

ETAT-CIVIL

Passeports électroniques / Recensement de la population _____ 36
Inscriptions listes électorales _____ 37

CARNET _____ 38

INFOS PRATIQUES

Menus _____ 39
Paroisse / Numéros utiles _____ 40
Petites annonces / Nouveau _____ 41

AGENDA, BLOC NOTES _____ 42

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

INAUGURATION DU CENTRE MULTI ACCUEIL L'ORANGE BLEUE

C'est en présence de nombreuses personnalités et d'un large public que s'est déroulée le 20 octobre dernier, l'inauguration de la nouvelle structure petite enfance au quartier Saint-Philippe.

Soucieuse de répondre aux attentes des familles biotoises en matière d'accueil des tout-petits, la municipalité soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales, le conseil général, le conseil régional, la casa et le symisa a recherché les meilleures solutions pour la mise en œuvre de ce projet.

Notre commune dispose désormais dans le cadre de sa politique petite enfance de 2 centres multi accueil pouvant accueillir jusqu'à 80 enfants et satisfaire plus de 150 familles grâce à leur mode de fonctionnement.

Lors de cette cérémonie, c'est avec enthousiasme que Cathy Sens-Méyé, adjointe à la petite enfance, à la vie sociale et à la solidarité des générations, a accueilli le public et remercié les services municipaux et partenaires du projet.

Mr Dominique Petry Amiel, l'architecte qui signe la conception de l'Orange

Bleue a rappelé les exigences particulières liées à la relation du bâtiment avec son environnement immédiat, organisation fonctionnelle et spatiale, choix des matériaux, dispositions paysagères et anti-phoniques, gestion de l'énergie : « c'est notre culture de connaître les dispositifs relatifs aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale), l'Orange Bleue est à ce titre exemplaire car c'est l'un des premiers bâtiments publics conçus en bois dans notre département ».

Madame Desens présidente du conseil d'administration de la CAF, a rappelé les différentes étapes franchies par la commune depuis la signature du contrat Enfance en 1999 : « L'ouverture de l'Orange

Bleue est un bel exemple d'une collaboration fructueuse pour offrir un équipement adapté aux enfants répondant aux attentes des parents ».

Le Maire François-Xavier Boucand a, pour sa part, souligné la volonté de la municipalité de rattraper le retard concernant l'accueil des tout-petits : « si la modernité nous amène à imaginer de nouveaux lieux d'accueil, notre volonté est de respecter la place de chacun et de donner à tous sa place à l'intérieur de la commune », avant de remercier les enfants qui « font vivre ce lieu avec leur innocence et leur bonheur ».



Cathy Sens-Méyé, Eric Pauget, François-Xavier Boucand, Mme Desens.

TELETHON 2006, C'EST PARTI



A l'initiative de quelques personnes citoyennes, puis de quelques associations sportives, notre

commune organise un Téléthon les 8 et 9 décembre prochains. C'est le monde des sportifs qui a créé le Téléthon, Biot reprenant la tradition. La 1ère assemblée générale constituante, présidée par Marie-Hélène Moynot, coordinatrice AFM pour les Alpes-Maritimes, s'est déroulée le jeudi 26 octobre. L'organisateur officiel et la trésorière sont Gérard Corboli et Frédérique Juan. La logistique sera coordonnée par Sandra Tognellini, du service des Sports de la mairie de Biot.

Le défi principal sera la réalisation de 24h de VTT, sur le parcours du Gecko, au cœur du village, soit environ 1 km. D'autres activités seront proposées par alternance : marche active, sur le même parcours que le VTT, marathon fitness, danse, monocycle, etc... Autre défi : la flamme de l'espoir passera par

Biot. Celle-ci sera portée par des Biotois, tout au long de son passage sur la commune. De nombreuses animations sont prévues pour égayer ces 24 heures de défis. Même les petits ne seront pas oubliés, ils auront droit à leur défi. Un concert, commun aux communes d'Antibes et de Biot, sera organisé. Naturellement, nous ne pouvons pas, à quelques-uns, relever ce défi. Les enjeux de cette journée sont connus de tous. Un appel sera lancé à l'ensemble du monde associatif biotois, à tous les Biotois, car sans la solidarité de tous, rien ne sera possible.

Vous pouvez nous contacter au 04 92 91 52 11. Rendez-vous à tous les 8 et 9 décembre prochains.

A l'heure où nous mettons sous presse, cette liste n'est pas exhaustive.



PROGRAMME TÉLÉTHON Au coeur du village

Vendredi 8 décembre

- *Danse et mouvement* : 19h à 21h
- *Marche active* : départs à partir de 20h jusqu'à 23h, place De Gaulle.
- *Marathon fitness* : 21h à minuit

Samedi 9 décembre

- *Réveil musculaire* : 9h à 9h30
- *Marche active* : départs à partir de 10h30 jusqu'à 17h30.
- *Boule* : 13h30 jusqu'à 18h30
- *Monocycle* : 14h à 17h
- *Aérobic (enfants et ados)* : 15h à 16h
- *Aérobic adultes* : 16h à 17h30
- *Soirée de clôture «dances de fête»*: à partir de 18h

- *VTT fil rouge non stop 24h* : à partir de vendredi 18h30 à samedi 18h30, départ place De Gaulle
- *Brague générations non stop 24h* : à partir de vendredi 18h30 à samedi 18h30, place De Gaulle

■ COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Ce 11 novembre 2006 a été célébré avec le soleil et la présence d'une foule nombreuse, ce qui est rassurant pour le devoir de mémoire.

Monsieur Jean Louis Denys, Président des anciens combattants de Biot, a lu le message de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants mettant en lumière le courage, la souffrance et l'abnégation des soldats de cette première guerre mondiale. Ensuite, Gérard Corboli, Adjoint à la Mémoire Nationale, a lu celui du ministre délégué aux Anciens Combattants, Hamlaoui Mékachéra. «L'évocation de ces temps de déchirement et de deuils satisfait notre détermination à œuvrer sans relâche pour conforter la réconciliation entre les nations de notre continent. Nous ferons ainsi rayonner les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité pour lesquels se battaient les soldats victorieux de la Grande Guerre. «Puis, François-Xavier Boucand, maire de Biot, nous propose de «retenir de cette terrifiante épopée, qui vida de son sang et, souvent de sa vie, la France rurale d'alors, le sens du courage des combattants, les souffrances qui furent endurées par eux et leurs proches et leur contribution à l'histoire.» Il a invité tous les participants à cette commémoration, durant la

minute de silence, à réfléchir à ce qui les animait et au courage qui leur a permis de partir ainsi vers un combat dont beaucoup ne reviendraient pas. « Les souffrances, pour leur part, se poursuivirent bien au-delà de la guerre, souffrances de ceux qui sont revenus blessés, handicapés, amputés ou même seulement irrémédiablement meurtris dans leur vie par les traumatismes subits, ainsi que les souffrances des familles devant assumer les absences définitives des soldats « morts pour la France » ou parfois pire encore, les absences de nouvelles tout court avec un espoir de retour jamais satisfait». Mais ce sacrifice ne doit pas être vain. « Ils ont écrit une page de l'histoire des peuples européens en marche vers la Paix, difficile, illusoire parfois, marche qui comportait encore un obstacle monumental quelques 20 ans plus. Mais cette marche pour la Paix doit continuer et être l'objectif auquel chaque être humain devrait aspirer». Monsieur le Maire a conclu par ce «message d'espoir envoyé, au-delà du temps qui passe, par ceux qui ont tout donné pour la Paix, message dont nous sommes aujourd'hui et resterons, de génération en génération, les porteurs conscients de ces très lourdes difficultés mais porteurs enthousiastes».

François-Xavier Boucand, maire de Biot, Dominique Enselme, première adjointe, Gérard Corboli d'une part, Jean Louis Denys et André Fortuné, d'autre part, ont déposé une gerbe devant le monument aux morts. Après la minute de silence et l'hymne national, le Maire a remercié les personnalités et la population présentes et les a invitées à partager le verre de l'amitié à l'Espace Vernante.

Gérard Corboli
Adjoint à la Mémoire Nationale



■ LE NOUVEAU PREFET VISITE SOPHIA ANTIPOLIS

Dominique Vian, nouveau préfet des Alpes-Maritimes, venu tout droit du ministère de l'outre-mer où il était directeur de cabinet du ministre François Baroin, était en visite à Sophia Antipolis, le 23 octobre dernier. Pour découvrir la technopole, le nouveau préfet était accompagné de Jean Léonetti, Président de la

CASA, Claude Serra, Sous-Préfet de Grasse, Fernand Blanchi, Conseiller Général, Président de la SAEM SACA, Jean-Pierre Mascarelli, Conseiller Général, Président du SYMISA, Président de Team Côte d'Azur, Président de SAM, François-Xavier Boucand, Maire de Biot et Marc Daunis, Maire de Valbonne.

Ce fut pour lui l'occasion de visiter plusieurs entreprises leader en matière de sciences et technologies de pointe telles que l'INRIA, AMADEUS et ACRI et de rencontrer des chefs d'entreprises qui l'ont alerté sur certains points sensibles, comme les transports et les logements pour actifs.



Messieurs Jean-Pierre MASCARELLI, Président du SYMISA, Dominique VIAN, Préfet des Alpes-Maritimes, François-Xavier BOUCAND

■ OÙ EN EST-ON SUR L'AMÉNAGEMENT DU MAS SAINT ELOI

Le projet d'aménagement des terrains du Mas Saint Eloi, dont j'ai rendu compte au Conseil Municipal du 23 octobre, a progressé durant tout le mois écoulé. L'évolution de l'objectif vers l'accueil privilégié de personnes âgées au sein d'un programme diversifié ouvert aux jeunes, aux étudiants et aux familles, est, chacun le sait, tout à fait adapté à un terrain aussi proche du vieux village. Sur la base de ce projet nous avons procédé à la consultation de 7 groupements professionnels connus pour leurs compétences en matière d'accueil de personnes âgées. Après mise en concurrence et réception des porteurs de deux offres structurées, un groupe de travail, composé de 12 élus, représentant toutes les tendances du Conseil Municipal et soutenu par les techniciens de la commune et de la CASA a sélectionné l'un d'entre eux comme le «partenaire potentiel» du projet répondant le mieux aux critères de la consultation et à ceux retenus par les élus. Pour réaliser cette opération nous avons donc retenu la procédure de «consultation avec cahier des charges» qui permet un travail conjoint de toutes les tendances de votre conseil municipal afin de

garantir un maximum de transparence et de communication. La décision finale concernant cet aménageur, qui achèterait alors les terrains d'assiette des constructions, ne pourra, dans ce cadre, être prise qu'à la condition que l'équipe retenue soit capable d'aménager et de gérer les équipements en respectant les orientations communales. Le principe même de cette cession sous conditions rend inadaptée la procédure classique d'appel d'offre qui ne peut être appliquée ici. Donc, dans les semaines à venir, si tout progresse en bonne harmonie entre les élus et ces professionnels, le «partenaire potentiel» se transformera en partenaire tout court, achètera l'assiette des constructions à réaliser et procèdera aux travaux mais, par contre, si le projet n'avance pas de façon satisfaisante, il conviendra de tout reprendre au point de départ. Le 6 novembre, les élus ont ainsi pu découvrir trois projets différents d'organisation de l'espace sur le terrain et les propositions des toutes premières esquisses des constructions. Ils ont alors pris le temps de la réflexion et retenu, le 10 novembre, l'un des trois

projets comme base de travail, tout en émettant de nombreux commentaires dont l'architecte devra tenir compte. Par ailleurs, différentes questions essentielles comme les modalités futures d'attribution des places dans les structures de santé et dans les logements, avec une priorité aux besoins exprimés par les Biotois, ou celle du montant de la vente des terrains ont bien été également posées et mériteront des réponses pertinentes avant toute décision. En cette fin novembre, au moment d'écrire ces lignes, nous disposons donc d'interlocuteurs qui ont franchi, avec une volonté de qualité reconnue par le groupe de travail, les premières étapes du processus de partenariat retenu. Les semaines à venir, qui seront marquées en particulier par la progression de la dimension architecturale du projet et la mise au point des accords avec la commune seront donc déterminantes. Ce n'est qu'à ce moment là, au vu de tous les éléments du dossier, que le Conseil Municipal pourra prendre, ou ne pas prendre, une décision définitive sur ce projet essentiel.

François-Xavier Boucand, Votre Maire

CONSEIL MUNICIPAL

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2006

■ TRANSFERT DE BIENS DU SYNDICAT MIXTE SOPHIA ANTIPOLIS (SYMISA) À LA COMMUNE PUIS À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION (CASA)



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

Le 16 décembre 2002, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a déclaré d'intérêt communautaire les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) sises sur le site de Sophia Antipolis ce qui a été confirmé par une délibération du conseil communautaire le 10 Juillet 2006 et par un jugement du tribunal Administratif en Avril 2006.

Le conseil municipal du 23 octobre a pris position, à BIOT comme dans les autres communes de la CASA membres du SYMISA, afin de préciser les conditions de mise en place de cette nouvelle responsabilité de la CASA qui se substituera alors aux communes à l'intérieur d'un SYMISA renouvelé.

Ce processus se déroulera en deux temps :

1) Transfert de biens du SYMISA vers les communes

Pour ce faire, il est nécessaire que le SYMISA transfère les biens et équipements situés dans les différentes ZAC aux communes concernées.

Ce transfert des biens immobiliers et mobiliers du SYMISA vers les communes se fait en pleine propriété

et à titre gratuit.

Par ailleurs chaque commune renonce à toute revendication relative aux terrains acquis par le SYMISA mais non intégrées à une ZAC (terrain des Bréguières sis sur la commune de Mougins ainsi que sur le surplus du golf transféré à la commune de Valbonne).

Sur le plan financier, l'intégralité des dettes afférentes aux activités de la charge de ce syndicat.

Le personnel du SYMISA sous statut conservera ses conditions statutaires.

2) Transfert de la Commune de Biot vers la CASA

L'aménagement de Sophia Antipolis ayant été déclaré d'intérêt communautaire, chaque commune doit transférer les biens ainsi acquis vers la CASA.

Les mêmes modalités que pour le transfert du SYMISA vers les communes sont alors appliquées pour le transfert des communes vers la CASA.

Le conseil a adopté, à l'unanimité l'ensemble des modalités relatives à ce double transfert patrimonial et financier SYMISA - Commune de Biot puis Commune de Biot - CASA.

■ CHANGEMENTS DANS LE GROUPE DES ADJOINTS AU MAIRE

Le 26 septembre dernier, le Maire a décidé de mettre fin à la délégation de fonctions et signature de Monsieur Frank Pinier, adjoint en matière d'urbanisme, d'habitat et de travaux.

Le code général des collectivités territoriales précise que, lorsque le maire a retiré les délégations données à un adjoint, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions d'adjoint.

Le conseil s'est prononcé contre le maintien de l'adjoint dans ses fonctions : 17 contre, 3 nul et 5 pour.

Madame Dominique Enselme a pris la parole pour manifester son mécontentement face à cette décision et préciser qu'elle resterait à son poste de première adjointe. Monsieur Frank Pinier, de son côté, a indiqué qu'il continuerait à jouer son rôle de conseiller municipal et ne démissionnerait d'aucune commission où il était présent à ce jour.

Suite à cette décision, il a été procédé à l'élection d'un nouvel adjoint, Madame Guilaine Debras a été élue par 17 votes pour et 8 abstentions.

■ LE POINT SUR LE PLAN DE PROTECTION CONTRE LE RISQUE INCENDIE DE FORÊT (P.P.R.I.F.)



Suite à une question écrite de Monsieur Yvon Duranthon, le Maire, François-Xavier Boucand, a fait le point sur les démarches de la mairie face au plan de prévention des risques incendies de forêts (P.P.R.I.F.).

En Juillet, Monsieur le Sous Préfet, lors d'une réunion provoquée par la municipalité, a constaté que, sur la commune de Biot, compte tenu des particularités de son aménagement et des erreurs commises lors du premier projet

de PPRIF par les services de l'Etat, il était nécessaire de remettre à plat le PPRIF pour disposer d'une deuxième version en Septembre. A ce jour, le fonctionnaire de la Direction Départementale de l'Agriculture en charge de ce dossier ayant dû interrompre momentanément ses activités, ce document n'a toujours pas été communiqué. Il faut savoir que ce fonctionnaire de la DDA est seul pour gérer les PPRIF de 74 communes, ce qui est inacceptable par les communes concernées, dont Biot.

Pendant cette période, en mairie, les élus et services techniques ont facilité le repérage précis par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de chaque incohérence ou suggestion émanant de la municipalité ou de la population concernée.

La Sous Préfecture a fixé la fin de l'année comme nouvelle échéance pour l'obtention du projet de PPRIF revu et corrigé.

Par ailleurs, le Maire, François-Xavier Boucand, a pris l'initiative de soulever cette question au sein de l'Association des Maires des Alpes-Maritimes en présence de Monsieur le Préfet Dominique Vian. Il a ainsi reçu la charge d'animer un groupe de travail départemental



afin de faire le recensement des difficultés de fonds et de méthode rencontrées par les communes des Alpes-Maritimes et définir des modalités d'action à conduire

en concertation avec l'Etat pour mettre en sécurité les habitants et les biens.

■ COMMUNIQUE : Droit de réponse Biot infos du mois de novembre

Le mois dernier, dans ces colonnes, le communiqué du maire a donné de moi l'impression d'être un délinquant. « Manque de respect inacceptable », « agressivité inexcusable », ces mots, s'ils avaient été si graves et proportionnés à la sanction arrêtée par FX Boucand, font penser à des insultes, voire violence et voies de fait. Je comprends donc que les Biotois soient perplexes.

Je rassure tout le monde, ce n'est pas le cas et je m'inscris donc en faux par rapport à ces allégations outrancières. Tout comme je réfute, bien évidemment, les rumeurs qui courent (ou qu'on fait sciemment courir) à mon endroit.

Par contre, il est vrai que je ne

partage pas certaines valeurs : celles de l'autoritarisme et de l'exclusion qui font mener mon procès, en cachette, par quelques élus réunis en la maison du maire, un dimanche matin.

Certes, j'ai été véhément et ce n'est pas la première fois, car j'ai l'habitude de dire tout ce que je pense. Véhémençe intervenue lors d'une réunion concernant le projet d'aménagement et de logements des terrains St-Eloi, dont on a tant parlé l'an dernier.

En effet, plus question de transparence, de qualité et de clarté. On livre, sans appel d'offre public, ces terrains communaux à un opérateur « pressenti ».

Je ne peux pas accepter cette façon de faire qui va à l'encontre de mes valeurs et de mes engagements publics.

Depuis que les Biotois, m'ont accordé leur confiance, mon travail a été sans faille, tant en matière de travaux que d'urbanisme et de logement. Je les assure de ma présence active au sein du conseil municipal et dans toutes les commissions dont je suis membre élu.

Je remercie très sincèrement les très nombreux Biotois pour toutes les marques de sympathie, de solidarité et d'amitié dont ils me font part.

Frank Pinier

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

LA LICORNE DE CHARLES CERMOLACCE ENFIN ACHEVEE

L'artiste sculpteur Charles Cermolacce vient d'achever son œuvre « La Licorne » aux bords de la Brague. Il a commencé à sculpter cet animal mythique fin 2005. Il mesure environ 2.50 m sur 60 cm de hauteur, sculpté dans la roche calcaire, au détour du sentier qui longe la Brague, entre le pont de Verrière et le pont des Tamarins (Biot).

L'artiste s'est inspiré de la forme préexistante de la roche pour créer cette œuvre, sortie de son imagination, uniquement à l'aide de ses mains, des burins et de la massette. Il offre ainsi un moment d'émerveillement aux randonneurs qui passent.

Leurs témoignages dans son livre d'or montrent bien l'appréciation des passants pour cette sculpture si bien intégrée dans le paysage.

Il continue ses œuvres le long des routes de Sophia.

N'hésitez pas à aller voir son travail.

Charles Cermolacce est un artiste polyvalent qui, depuis son plus jeune âge, est passionné par l'art. Son nom est connu dans la région pour ses sculptures, photos et peintures dans un style moderne et personnalisé comme la Bête

imaginaire ou les peintures sur Serge Gainsbourg encadrées de briquets. Il travaille des matériaux nobles comme la pierre, le bois et le fer. Il a été initié à la sculpture par les frères Jeannot et Raymond Pettavino.

Contact : 04.93.64.96.17



BIENNALE DE SCULPTURE A CAGNES SUR MER : PLACE AUX ŒUVRES MONUMENTALES DE COVILLE

En novembre, Jacky Coville, sculpteur et céramiste biotois, a été l'invité de la 3ème biennale de sculptures, organisée par la ville de Cagnes-sur-Mer.

Les œuvres monumentales de Coville ont ainsi investi, jusqu'au 11 novembre dernier, le parc du Musée Renoir à Cagnes-sur-Mer. Ce site magnifique où Renoir a

su trouver l'inspiration, a, dans le cadre de cette exposition, mis en lumière les créatures hybrides et colorées de notre remarquable artiste biotois.



François-Xavier Boucand, Jacky Coville, Roland Constant adjoint à la culture ville de Cagnes-sur-Mer.

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

LES ANIMATIONS DE NOS SENIORS

• **Vendredi 1er décembre** : journée libre à Vintimille. Participation aux frais de transport : 8 €

• **Mardi 12 décembre** : le village de Noël de Nice
Journée libre sur Nice pour profiter des festivités organisées à proximité de la vieille ville. Transport gratuit

• **Vendredi 15 décembre** : Déjeuner de Noël 2006 offert aux résidents biotois âgés de 65 ans et plus.

A ne pas oublier : Les inscriptions sont ouvertes du lundi 20 novembre au vendredi 8 décembre 06 inclus (sur présentation d'une carte d'identité et un justificatif de domicile récent : quittance EDF ou autre).

• **Jeudi 11 janvier** : Galette des Rois au Club destination retraite

Nous vous donnons rendez-vous au Club en début d'après-midi où sera désigné le Roi ou la Reine de ce jour avec la dégustation de la galette offerte par la municipalité. Cet après-midi sera animé par un musicien.

Les personnes souhaitant déjeuner ensemble, pourront réserver leur place jusqu'au jeudi 2 janvier 2007, en versant leur participation de 4,60 € au foyer restaurant, tous les après midi entre 14h et 16h.

• **Jeudi 25 janvier** : Loto au Club destination retraite

Les Seniors biotois sont invités à participer au loto gratuit qui se déroulera au Foyer.

Collation offerte dans l'après-midi.

Les personnes souhaitant déjeuner ensemble, pourront réserver leur place jusqu'au jeudi 16 janvier 2007 en versant leur participation de 4,60 € au foyer restaurant, tous les après midi entre 14h et 16h.

INSCRIPTIONS :

Lieu : secrétariat du CCAS «Les Glycines» 6 bis, chemin neuf 1er étage ;

Permanences : les matinées des mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30



ENQUETE SUR LA SANTE ET LES ITINERAIRES PROFESSIONNELS

L'INSEE réalisera jusqu'au 15 janvier 2007, une enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle en France, auprès de personnes de 20 à 74 ans résidant en France.

Cette étude s'intéresse aux relations entre l'itinéraire professionnel - c'est-à-dire la succession d'emplois, de périodes de chômage ou

d'inactivité - ainsi que l'évolution des conditions de travail, l'évolution de la santé et l'apparition éventuelle de handicaps au cours du temps.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de

l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

LES ACTIONS DE LA CROIX ROUGE

Les actions menées en 2005 ont été diverses et variées :

- personnes aidées sur Valbonne et plus particulièrement sur Garbejaire : 48 se répartissant comme suit : 22 adultes, 23 enfants, 3 jeunes de 18 à 25 ans.
- personnes aidées sur Biot : 21 adultes dont 2 avec 2 enfants

Nature de l'aide apportée : essentiellement alimentaire, vestimentaire, petits mobiliers, et financière sous forme de dons ou de prêts.

Sur le plan quantitatif, cela représente plus de cinq tonnes de denrées alimentaires ou de produits d'hygiène et une tonne à une tonne et demie de vêtements et de petits mobiliers.

Sur le plan financier, 2294 € ont été accordés sous forme de dons ou prêts répondant à des demandes diverses et variées. 45 colis de Noël ont été distribués à Biot et à Garbejaire.

Formation : notre unique moniteur, aidé de bénévoles, a encadré la formation de 5 initiateurs aux premiers secours. Ces derniers ont sensibilisé 175 élèves de 5ème de collège à la notion de secourisme. Cette même équipe a assuré la formation à l'AFPS de 47 jeunes filles et jeunes gens.

Déménagement et aménagement : pendant 10 ans, la famille De Domsure a mis gratuitement à notre disposition un vaste local et une immense cave sis rue du Portugon. Nous avons pu

louer un local nettement plus petit au 11 rue du Portugon, le propriétaire ayant préalablement effectué de gros travaux de réfection.

Les projets 2007 : poursuivre et renforcer les actions caritatives et de formation, former un second moniteur et plusieurs initiateurs aux premiers secours, aménager le nouveau local de Garbejaire.

Ouverture du local 11 rue du Portugon, Biot : tous les mercredis et samedis de 9h à 12h.
Tél : 04 93 65 74 70. ”



CALENDRIER DE L'AVENT

1^{ER} AU 24 DECEMBRE 2006



24 fenêtres 24 artistes

CALENDRIER DE L'AVENT : TOUT UN VILLAGE EN FÊTE !



Pour la 3ème année consécutive, la ville de Biot organise le Calendrier de l'Avent. Il n'est plus besoin de présenter cette manifestation tant

son succès est évident. En effet, son retentissement dépasse les frontières de notre région, de nombreux créateurs déposent leur candidature pour y participer, artistes locaux, mais aussi régionaux et nationaux.

L'originalité de cette manifestation et son succès, tiennent au fait





que les œuvres qui sont exposées s'imposent à nous au cours de notre déambulation dans les rues du village, sans avoir à pousser la porte d'une salle d'exposition.

Chaque jour, nous sommes invités à chercher le volet qui s'est ouvert et chaque jour notre émotion, notre réaction seront différentes.

L'objectif n'est pas que toutes les œuvres plaisent à tous les visiteurs. Non, l'objectif est bien de se laisser interpeller, interroger, séduire, inquiéter voire surprendre par les volets au fur et à mesure de notre déambulation. Et dans l'ensemble du parcours, nous aurons été confrontés à une telle richesse dans les moyens et les techniques d'expression, à autant de messages que d'œuvres exposées, que nous en repartirons enrichis.

Cette année, nous avons demandé aux artistes de dessiner une esquisse de l'œuvre qu'ils envisageaient de créer, en y décrivant la technique utilisée.

Le jury, sous la présidence de Frédéric Altman, a fait son choix, toujours très librement puisque aucun élu, aucun agent du service culturel n'y a participé.

Après le succès de l'édition 2005, les enfants des écoles et leurs enseignants sont associés au

Calendrier de l'Avent, eux aussi ont eu à créer une œuvre sur un volet et cette année toutes les productions sont exposées dans la rue de poissonnerie qui devient, pour un mois entier « la rue des écoles ».

Les enfants peuvent ainsi faire visiter leur exposition à leurs parents et profiter de celle des artistes en déambulant dans les rues du village.

Parallèlement à l'événement artistique, un programme d'animations a été concocté en partenariat avec l'association des commerçants biotois (CAPL) ainsi que celle des artistes et artisans (MAMAB) qui se sont jointes au service culturel pour faire de ce mois de décembre un mois de fête, de partage, de convivialité et de rencontres pour petits et grands.



Des animations culturelles, ateliers artistiques, spectacles de rue, contes, exposition, concerts, jeux ou goûters vous seront proposés, vous trouverez le programme détaillé dans les pages suivantes de votre magazine municipal.

Alors rendez-vous le 1er décembre pour découvrir le premier volet, mais surtout le 3, pour l'ouverture officielle de la manifestation qui nous fera rencontrer « Le Souriant », personnage surprise du Calendrier de l'Avent, au son des percussions afro-brésiliennes des « Bosinaires de Nissa ».

*Marie-Jo Orsoni
Adjointe au Maire
Déléguée à la Culture
et à la Jeunesse*

UN CALENDRIER DE L'AVENT GRANDEUR NATURE POUR LES FÊTES !

Le service culturel organise, pour la troisième année consécutive, une manifestation originale autour du calendrier de l'avent durant le mois de décembre.

La version « biotoise » de ce calendrier propose un événement artistique à l'échelle du village de Biot.

En effet, chaque jour du 1er au 24 décembre, 24 volets répartis

dans le village s'ouvriront pour faire découvrir au public l'œuvre d'un artiste.

La coutume du calendrier de l'avent devient ainsi le canevas à la fois ludique et symbolique de cet événement et l'occasion pour le public de découvrir des œuvres uniques.

Cette manifestation est ponctuée par des animations nombreuses.

Ne manquez pas ce rendez-vous exceptionnel !



TOUT UN VILLAGE EN FÊTE POUR LE PLAISIR DES PETITS ET DES GRANDS !

Dès le 1er décembre et pendant toutes les fêtes.

Dès 17h, les commerçants illuminent de bougies leurs vitrines. Décorées de sapins blancs, les rues du village se parent d'argent. Les volets réalisés par les enfants sont exposés rue de la poissonnerie.

Dimanche 3 décembre

- **11h : Tintamarre et ouverture du Calendrier de l'Avent** : départ de l'entrée du village (bar du coin) avec le groupe «Bosinaires de Nissa».
 - Percussions afro-brésiliennes, défilé dans le village en cortège jusqu'à la place de l'Eglise, pour aller à la rencontre du personnage surprise du Calendrier de l'Avent «Le Souriant» crée par Loïc Bettini.
 - Retour en musique, place de Gaulle, pour un apéritif festif offert par la municipalité.
 - Lors de cet apéritif, présentation de la hotte du père Noël : valeur à estimer pour gagner le contenu, 1 € le ticket.
 - Ouverture du concours de vitrines des commerçants élue par les visiteurs (2 journées de thalassothérapie à gagner).

Vendredi 8 décembre

- **Vernissage à partir de 18h,**

de l'exposition «Or et Argent» proposée par la MAMAB, jusqu'au 21 janvier à l'Office de Tourisme.

Dimanche 10 décembre

- **De 10h à 16h : retrouvez les animaux de la petite ferme** (âne, oie, mouton, chèvre, lapin,...), place aux Arcades et promenez vos enfants en poney dans le village.
- **13h30 - 15h30 : Ateliers créatifs pour les enfants** : initiation avec Pascal Guyot (maître verrier), ateliers terre, céramique et décoration, place du Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises
- **14h-16h : Batucada avec les Bosinaires de Nissa dans les rues du village.** Explorateur de nouvelles formes d'expression des musiques traditionnelles, ce groupe renoue avec la pratique des aubades, pour annoncer des fêtes et événements culturels associatifs. Cette formation de percussions et hautbois catalans (grailles) fera vibrer les rues de Biot sur des rythmes de samba et d'afro samba.
- **14h-16h : Spectacle chorégraphique «l'enchâssée»,**

avec la Compagnie Jabirue place de Gaulle.

Située à Salernes en Provence, Jabirue partage son cœur et son activité entre le Var et les Alpes-Maritimes. Trio féminin, cette compagnie se compose de 2 danseuses et d'une plasticienne interprète. Jabirue propose des spectacles de danse contemporaine de rue, au plus près du public, mais aussi des animations originales telles que des échassiers ou des batucada. Compagnie au caractère insolite, Jabirue crée à chaque représentation un spectacle unique.

• **16h : Goûter pour les enfants**

• **16h30 : Spectacle de marionnettes «Fleur de peau» de Loïc Bettini, place de Gaulle.**

Loïc Bettini, marionnettiste, nous emporte dans un monde féerique et poétique où émotion et tendresse sont à chaque instant au rendez-vous. Il façonne masques, costumes et accessoires et insuffle à ses marionnettes ces bulles de vie qu'il a décidé de leur offrir, dans l'harmonie de tissus, des couleurs et des sons.

Mercredi 13 décembre

● **16h : Contes pour enfants «De la neige plein les oreilles», spectacle, musique et conte de et avec Laurent Carudel** à la bibliothèque Saint Exupéry.

Durée : 50 min – Tous publics à partir de 6 ans

André, 8 ans et demi, fait partie de ces charmants enfants pourris gâtés. Pour lui, Noël se résume aux cadeaux et puis c'est tout. D'ailleurs, pour faire plus vite, il va se servir du sapin comme passerelle pour aller chercher son cadeau directement chez le Père Noël. L'ascension physique d'André est aussi celle de sa conscience. A travers ses rencontres, il va réaliser ce que sont les vraies valeurs de Noël...

Ce spectacle embarque les petites et grandes oreilles dans différents contes. Alors si vous n'avez pas peur d'avoir les oreilles givrées par des histoires à dormir debout, montez dans le traîneau de l'imaginaire et envollez-vous !

La séance sera suivie d'un goûter pour tous.

Entrée libre sur réservation (04 93 65 57 99 ou 04 93 65 24 54).

Samedi 16 décembre

● **16h : Spectacle clown et conte « Cette nuit là » de et par Anne Laure Desmesnay** à la bibliothèque George Sand.

de et par Anne-Laure Demesmay

Durée : 50 min – Tous publics à partir de 5 ans

Un clown entre en scène. Il vient du froid, il vient parler aux enfants de cette nuit-là, la nuit de Noël. Grâce à son empathie et sa complicité avec le public, il emmène les enfants dans trois univers scéniques différents. A l'intérieur de ces univers, le clown ôte son nez et donne la parole à la conteuse qui transporte le public vers un pays imaginaire. Elle va vous parler de cette nuit-là, chez ces gens-là... Poésie et féerie sont au rendez-vous !

Séance suivie d'un goûter pour tous.

Entrée libre sur réservation (04 93 65 57 99 ou 04 93 65 24 54).

● **17h30 : Concert avec le Purcell Chamber Choir (15 choristes et 4 solistes)** qui vous propose pour Noël, un tour de chant entraînant et interprète des chansons que vous reprendrez tous en chœur (Blue moon, Over the rainbow, Autumn leaves, Jingle bells,...) à l'église Sainte Marie-Madeleine.

Dimanche 17 décembre

● **Biot journée «tout chocolat»** Fondues, exposition et spectacles de rue dans le village

Toute la journée, jardin musical avec instruments géants et parcours sonore et ludique, à découvrir dans les rues du village.

● **Exposition et stand de livres, avec les Bibliothèques Municipales** qui participent à cette journée en prêtant l'exposition originale intitulée « Chocolat ! » réalisée dans le cadre du dernier Lire en Fête (octobre 2006). Une occasion à croquer pour ceux qui n'ont pas pu la voir à la Bibliothèque Saint-Exupéry à ce moment-là ! Pour cet événement gourmand, les bibliothèques mettront aussi en avant un fonds de livres sur la thématique du chocolat. Miam-miam...

● **11h, 14h, 15h : Parcours théâtral par les comédiens d'Antibéa**

● **14h-15h : Démonstration de verre soufflé et petit marché d'art par Marcel Saba**, place aux Arcades.

● **16h : Venez chanter Noël avec la chorale de l'Espace des Arts et de la Culture**, place aux Arcades

● **17h : Goûter pour petits et grands avec chocolat et vin chaud**, offert par la Maison des Métiers d'Art et Artisans Biotois

(MAMAB) et l'association des commerçants biotois (CAPL), place aux Arcades.

Mardi 19 décembre

● **8h30-12h30 : Collecte de produits gourmands** sur le marché hebdomadaire par la Croix Rouge, place du Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises.

Samedi 23 décembre

● **13h-16h : Le Père Noël viendra rencontrer les enfants en musique dans les rues du village.**

● **13h30-15h30 : Ateliers créatifs pour les enfants** : initiation au verre avec Pascal Guyot (maître verrier), ateliers terre, céramique et décoration, place aux Arcades.

● **16h : Remise des prix du concours de vitrines par le Père Noël**, place de Gaulle suivie d'un chocolat et vin chaud offerts par les commerçants de Biot.

Samedi 30 décembre

● **16h : Tirage du gagnant de la hotte du Père Noël**, place de Gaulle.

Vendredi 19 janvier 2007

● **17h30 : Suivez la batucada et découvrez ou redécouvrez les œuvres du Calendrier de l'Avent.**

● **18h : Clôture du Calendrier de l'Avent, avec un apéritif offert** par la municipalité, salle des mariages.



Renseignements : Office de Tourisme 04 93 65 78 00

UNE PLUIE D'ARTISTES POUR LES FÊTES**1ER DÉCEMBRE : CAMILLE OZ**

L'art de Camille OZ c'est la peinture-peinture, sans fioriture, sans interprétation dilatoire, avec la seule vaillance de l'acte de peindre. Le message dépendra de sa valeur stricte, porteuse de significations sensorielles et émotives, en dehors de toute lisibilité anecdotique ou philosophique... Jeu de lumière, de couleur ou de forme, elle laisse s'exprimer son imaginaire et ses émotions, nourris par une couleur, une impression ou bien encore l'actualité.

2 DÉCEMBRE : JEAN-LOUIS CHARPENTIER

L'art de Jean-Louis Charpentier procède d'un réalisme supérieur, qui traduit la réalité dynamique sous-jacente aux formes du monde. Expression du devenir formel, il rend caduque toute approche vériste de l'objet. Dans ses sculptures, il assemble les éléments comme sortant de terre ou y étant prisonniers, recréant un espace de dialogue entre terre et ciel. Les formes nées selon un tel principe participent à la restructuration de l'espace dans un univers singulier et référencé pour qui veut y pénétrer.

3 DÉCEMBRE : STÉPHANIE HAMEL-GRAIN

Artiste plasticienne, Stéphanie Hamel-Grain anime un grand nombre d'ateliers de dessin et d'art plastique, tout particulièrement auprès d'enfants. Attirée par le travail du dessin découpé, les formes se révèlent avec la lumière et le mouvement pour aller à la rencontre d'une nouvelle figure. Son travail tourne autour de sa perception d'instant de vie, de rencontres ou de présence au monde qui l'entoure, où l'art est un prétexte à une rencontre avec autrui au travers du dessin, de la matière et de ses formes.

4 DÉCEMBRE : MASSIMO IELPO

Autodidacte, Massimo Ielpo travaille différentes techniques (aquarelle, pastel, fusain,...) avant de faire du collage sa technique de prédilection. Influencé par des artistes tels que Andy Warhol, Keith Haring ou bien Roy Lichtenstein, il réalise des collages où ombres et couleurs se mêlent pour donner vie à ses personnages à la fois réels et irréels.

5 DÉCEMBRE : VÉRONIQUE CHAMPOLLION

Enfant de la bande dessinée et de la nouvelle figuration, Véronique Champollion introduit dans son travail un humour décapant avec pour sujet dominant l'histoire de l'art à travers d'autres histoires. Ses supports choisis pour leur fort contenu symbolique sont divers (papier journal, photographies, affiches de cinéma, foulards pour touristes ou nappes provençales). Elle y décline à grands traits lumineux aux couleurs éclatantes les figures emblématiques de la peinture classique : madones à l'enfant, naïades, cariatides, où scènes de genre, qu'elle détourne au gré de son inspiration généralement politiquement incorrecte...

6 DÉCEMBRE : VALÉRIO PALTENGI

Illustrateur humoriste à l'âme sensible, Valerio Paltenghi traite tous les sujets, de façon originale et simple à la fois. Très investi dans le monde associatif, il anime des ateliers de dessin et de théâtre dans des bibliothèques et des écoles et intervient dans les collèges pour faire progresser les élèves en italien à travers l'illustration.

7 DÉCEMBRE : PASCAL GUYOT

Pour lui, la magie du verre a commencé voilà plus de trente ans. Ce maître verrier, installé au cœur du village, fait naître des pièces

uniques de verre soufflé aux mille et une couleurs, obtenues grâce à un moyen de mélange d'oxydes et d'inclusion de feuilles d'or et d'argent, sous les yeux des visiteurs toujours admiratifs. Vase, vaisselle et pièces fantasques n'ont plus de secret pour lui.

8 DÉCEMBRE : JOSEPH ZANNI

La sensibilité de Joseph Zanni l'a conduit à explorer les facettes d'une géométrie triangulaire. Chaque composition est méditée pour laisser transparaître ce lien fusionnel entre le sujet et son environnement. D'inspiration fauviste par l'intensité chromatique de sa palette, original par ses rapports de couleurs délibérés en camaïeux ou dégradés, il parvient à sublimer l'éclat des couleurs et à donner un relief particulier aux éléments du monde qui nous entoure. Intervenant dans les écoles primaires, il milite aussi ardemment pour un art envahisseur bénéfique de lieux hospitaliers.

9 DÉCEMBRE : DRIAN ET ALEXAN DE BADCO

Fort de deux entités distinctes qui, sous la signature d'un même nom ne forment plus qu'un, Driian et Alexan tissent, par le biais de différents médiums artistiques, une toile d'araignée dans laquelle viennent se prendre nos émotions. Parfois solistes, parfois duettistes, ils forment un couple artistique et gémellaire qui dessine les contours de leur monde imaginaire, réinventé par la forme, la couleur, l'image fixe ou en mouvement.

10 DÉCEMBRE : JACQUES PARNEL

A l'opposé de son parcours d'illustrateur publiciste, Jacques Parnel se tourne, depuis 2001, vers un travail sans sujet, avec pour parti pris la non-figuration. Il laisse s'exprimer l'encre de Chine et le papier par leur interdiction. Ainsi,

on retrouve dans ses travaux le principe de la grille, comme un prétexte à tisser sur le papier un réseau, une toile, une géométrie, celle des sentiments du moment.

11 DÉCEMBRE : CHRISTINE TABUSSO

Plasticienne photographe, elle utilise son corps en tant que matériau pour sa création. Elle se métamorphose, se travestit, en utilisant des artifices, mais aussi, s'implique et se met en scène dans des installations. Pour ses photographies, elle est à la fois le modèle et la photographe. S'inspirant beaucoup de la culture populaire, son travail prend aujourd'hui une autre voie dans le cadre des installations photographiques en utilisant des représentations fortes de femmes demeurant star telles que Marilyn Monroe ou la Cicciolina.

12 DÉCEMBRE : HERVÉ COURTAÏN

Artiste polyvalent (huile, encre de Chine, techniques mixtes,...) Hervé Courtain recherche dans ses travaux, derrière une apparente simplicité, une accumulation de strates et une prolifération de sens qui tendent à la complexité. Ce qui importe, c'est le fil conducteur et le cheminement qui sous tendent la production afin que celle-ci soit, en perpétuelle tension entre perfection/imperfection, simplicité/complexité.

13 DÉCEMBRE : CLAUDINE MEYER

Autodidacte, Claudine Meyer a découvert la sculpture en Amérique du sud. Longtemps elle travaille le bronze. Aériens passages, labyrinthes remparts fragiles, voies entrouvertes, la matière s'efface. Secrets silences souffles nus, fragments d'intime : le regard se glisse vers l'intérieur.

14 DÉCEMBRE : SOPHIE FÉRAUD

Utiliser le papier mâché pour faire sourire et séduire, là est le challenge de la plasticienne Sophie

Féraud. Une fois le papier mis en forme, la peinture et la finition font naître alors un bestiaire rigolo... et que l'on soit petit ou grand, tout ne doit être que plaisir de l'œil avec ce zeste de folie pour rendre l'esprit plus Pop ! Formes amusantes et couleurs acidulées, voici le monde de Sophie qui vous séduira assurément !

15 DÉCEMBRE : JEAN-CHARLES ROMÉRO

Ases débuts, Jean-Charles Romero, peint sur du carton marouflé sur toile. Aujourd'hui, son univers évolue vers la méthode du « cut-up » : peinture acrylique et collage de visuels, d'affiches, de textes ou de publicités qui se superposent et s'entrechoquent. Dans sa peinture, l'artiste cherche à entremêler ces deux pôles contradictoires que sont la folie et le génie de l'être humain.

16 DÉCEMBRE : CLAUDE GIORGI

Mémoire de l'Océan, mémoire de fossiles ou d'épaves... Son travail consiste à réutiliser des matériaux de récupération (bois flotté, métal,...) sur les plages méditerranéennes et dans les fonds marins (épaves, bateau en fin de vie...). A travers ses sculptures, il donne une deuxième vie à ces morceaux de métal abandonnés par l'homme.

17 DÉCEMBRE : DANIEL FILLOD

Daniel Fillod est un poète qui s'adresse aux vieilles pierres. Point de folie à l'orée de sa démarche, juste un soupçon d'humanité. Peindre ces gros blocs de pierres lui permet de s'exprimer et de communiquer. Il tente de savoir ce que ces rocs ont vu ou vécu, il les écoute parler et ils lui dictent les motifs qu'il doit réaliser d'après leurs apparences. Souvent, il s'agit d'animaux fabuleux et de femmes, symboles de la vie, comme la terre, pleine de rondeurs comme ses pierres.

18 DÉCEMBRE : KEÏKO COURDY

Artiste, metteur en scène, elle crée des spectacles et des installations multimédia. Elle invente des environnements immersifs et interactifs à la recherche de sensations nouvelles. Elle se démarque par la multidisciplinarité de ses projets qui impliquent le média numérique, des danseurs, systèmes de capteurs et de projections d'images vidéo et 3D. La science fiction caractérise la grande majorité de ses créations.

19 DÉCEMBRE : MARTINE POLISSET

Fascinée depuis toujours par notre environnement, qu'il soit minéral, végétal ou marin, Martine Polisset aime à reproduire en surdimensionnant ses modèles. Chaque forme, rondeur ou contour est respecté. Ainsi naissent carambole, grenade, corail,... fruits et légumes sont une source intarissable d'inspiration. Son travail sur l'infiniment petit le rend soudain visible et palpable, et atteint cette perfection de l'harmonie naturelle qui nous échappe si souvent.

20 DÉCEMBRE : ANNE MAURANGE

Illustratrice, elle ponctue de dessins humoristiques les pages de magazines variés, tels que Le Point, Biba ou bien Vogue Homme,... ou encore, illustre plusieurs livres pour des maisons d'éditions. Plasticienne, elle étudie la peinture, la gravure, la lithographie et travaille sur le souffle, l'emprisonnement, le non-dit et les petits riens du quotidien. Anne Maurange est également passionnée par l'émergence des nouvelles technologies qui l'inspirent.

21 DÉCEMBRE : JACQUES-RAYMOND LELOUP

« Si JR Leloup est un artiste, il est aussi et surtout un chercheur de matières, de volumes, de couleurs et de concepts. Sa « palette »

d'expression est des plus large, du figuratif et de l'hyperréalisme à l'abstrait et au virtuel ; sans oublier l'écriture où, là encore, JR Leloup étonne par la puissance de ses mots et la force de ses idées. Ses thèmes actuels de recherches picturales, en 2D comme en 3D, sont dites « répétitions différentielles » conduites sous l'influence du code génétique, créateur de vie, et du code binaire, Vecteur de communication. JR Leloup laisse son empreinte dans le monde de l'art par l'originalité de sa démarche. » (P. Marchandeaudeau).

22 DÉCEMBRE : RÉMY TASSOU

Détourneur d'objet et inventeur d'un matériau enfoui au cœur des machines informatiques, des objets électriques et électroniques, Tassou définit son travail par le

concept « cybertrash ». Afin de créer des sculptures murales sophistiquées, des totems aux structures puissantes, il s'empare de composants industriels, assemblés naguère, d'une manière unique au monde aujourd'hui. Il en fait jouer les relations plastiques et met à jour leur évident esthétisme.

23 DÉCEMBRE : JEAN-MARC ABRIAL

Son travail consiste en une suite d'éléments peints, sans limite de temps et d'espace. Il commence le 24 décembre 2004 à Saint-Étienne. Chaque élément du travail est composé de deux toiles élaborées selon un procédé de métamorphoses progressives numérisées et représente des visages, l'une est expédiée au demandeur, la seconde est

numérotée, et exposée au public. Ces deux parties sont ainsi liées et éloignées. Elles créent une opposition et un attachement qui produisent un éclatement retenu ; une force d'attraction couplée à une force d'arrachement.

24 DÉCEMBRE : DO DELAUNAY

Qu'il peigne avec des pinces, du jaune cadmium clair, des coquilles d'oeufs, des plumes... c'est une vision originale et une poésie à la fois dense, légère et fragile qu'il tisse de son regard et propose au sensible de nos iris. De formation scientifique, il puise, depuis 25 ans, les racines de son inspiration dans une confrontation féconde entre notre prétendue modernité occidentale et les sources anciennes de la pensée chinoise.



CALENDRIER DES ENFANTS

Découvrez les oeuvres réalisées par les enfants des écoles de Biot pour le Calendrier de l'Avent.



La rue de la Poissonnerie leur est totalement dédiée.

Un parcours lumineux et étonnant !

FENÊTRE

Fenêtre des citées heureuses
Traversée de soleil
Ouverte sur les forêts
Fenêtre à paysage sage

Fenêtre des êtres amants
Souriant à l'amour aérien
Légère comme le souffle
Fenêtre à respirer

Fenêtre à espérer
Nez embuant la vitre
Ouvrir pour constater
Fenêtre de nos désirs

Fenêtre des voyageurs
Pour voir le temps passer
Un temps à voir passer
Passer le temps à voir

Fenêtre nostalgies
Usine à oublier
Usine à mélanger
La pluie avec nos larmes

Fenêtre des citées grises
Affamée de bitume
Fermée sur les fumées
Feu naître défenestrée

Fenêtre des prisonniers
Fenêtre condamnée
Trouée béante sur le béton
Fenêtre s'imaginant la liberté

Fenêtre de retrouvailles à courir vers
Ceux qui n'avaient plus d'heure
Fenêtre illuminée
Par nos bras grands ouverts

Fenêtre des surprises
Des sourires dorés
Donnés à l'envolée
Fenêtre sans méprise

Fenêtre machine réalité
Humaine et familière
Fenêtre fraternelle
Des êtres délaissés

Fenêtre de nos vies
Nos yeux fenêtre cœur
Fenêtre d'eau de sang
De notre corps maison

Fenêtre d'émotion
Par nos fenêtres yeux
Nous nous tiendrons
A regarder ensemble

Fenêtre clef des songes
Par qui le monde bouge ou dort
Immense multiple
Et libre fenêtre rêve

Loïc Bettini



CULTURE, ART, ARTISANAT

MAMAB : DUALITE BRILLANTE

Deux couleurs s'harmonisent pour embellir cette si belle période que sont les fêtes de fin d'année. Biot s'habille de lumière, de rêve, de fantaisie, d'or, d'argent. En effet, nos artistes jouent le jeu en déclinant le thème de nos commerçants,

histoire de faire briller notre beau village. Venez nombreux découvrir ce que cela cache.

C'est avec un grand plaisir que nous vous convions à notre vernissage le 8 décembre, à partir de 18 heures.

Retrouvez tout au long des fêtes la MAMAB, à l'Office de Tourisme, jusqu'au 21 janvier 2007.

BIBLIOTHÈQUES, CONTES DE NOËL : DEUX RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER !

Pour faire patienter encore un peu tout le monde à l'approche de Noël, les bibliothèques municipales ont choisi de mettre en avant deux jeunes conteurs qui viendront raconter les plus jolies histoires de leurs répertoires. Alors, venez nous rejoindre à ces occasions, installez-vous confortablement et laissez vous embarquer par la magie des contes !

● **Mercredi 13 décembre 2006 à 16h - Bibliothèque St-Exupéry.**

«De la neige plein les oreilles»
Spectacle conte et musique de et par Laurent Carudel.
Durée : 50 min - Tous publics à partir de 6 ans.
Programme détaillé dans le Calendrier de l'Avent.

● **Samedi 16 décembre 2006 à 16h - Bibliothèque George Sand.**

« Cette nuit-là »
Spectacle clown et conte de et par Anne-Laure Demesmay.
Durée : 50 min - Tous publics à partir de 5 ans.
Programme détaillé dans le Calendrier de l'Avent.
Chaque séance sera suivie d'un goûter pour tous.
Entrée libre sur réservation (04 93 65 57 99 ou 04 93 65 24 54).
Fermeture annuelle des Bibliothèques.



Les Bibliothèques municipales seront fermées du :
Samedi 23 décembre 2006 au soir jusqu'au lundi 1er janvier 2007 inclus.

Réouverture dès Mardi 2 janvier 2007 aux horaires habituels.
En attendant, nous vous souhaitons à toutes et tous de très, très bonnes fêtes de fin d'année!

Agenda

● ATELIER D'ÉCRITURE :

- Samedi 16 décembre de 15h à 17h, Bibliothèque George Sand

● ATELIER D'ILLUSTRATION :

- Mardi 5 décembre de 19h à 22h, Bibliothèque George Sand

- Mardi 12 décembre de 19h à 22h

Comité de lecture (« Rencontres de lecteurs ») :

Attention ! Il n'y aura pas de comité en décembre ! Vous aurez donc plus de temps pour dévorer les livres et faire part

de vos découvertes littéraires lors de notre prochain RDV.

Reprise le 27 janvier 2007 de 10h30 à 11h30 - Bibliothèque St Exupéry.

CARTE DE VŒUX DE BIOT

C'est Eric Corbier, artiste peintre et enseignant à l'Espace des Arts et de la Culture de Biot, qui signe

cette année le visuel utilisé par notre commune pour les vœux 2007. Vous découvrirez son œuvre

dans le prochain Biot Infos et sur les panneaux d'affichage de notre commune très prochainement.

■ ECOLE DE THEATRE DE L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE : UN APPRENTISSAGE ADAPTE

Grâce à la fidélité de ses élèves et l'arrivée, d'année en année, de nouveaux amateurs de théâtre, l'école est en mesure de proposer un enseignement plus diversifié et mieux adapté à l'âge et au niveau. Les établissements d'enseignements artistiques à vocation pluridisciplinaire, comme la musique ou la danse, respectent une organisation et un schéma d'orientation pédagogique précis. Ce qui n'est pas toujours le cas dans l'apprentissage de l'art dramatique.

La direction du théâtre et des spectacles du ministère de la Culture, consciente de certaines lacunes en la matière, oeuvre pour de meilleures adaptations.

Grâce à la volonté de la municipalité, l'Espace des Arts et de la Culture avec Lisa Amprino, qui dirige les ateliers théâtre, s'inscrit pleinement dans cette démarche. Par l'ouverture progressive de nouvelles classes, il s'agit de mettre en place un cursus qui favorise une approche globale du théâtre et une formation d'acteur complète.

Ainsi l'apprentissage du théâtre démarre, dès l'âge de 7 ans, par l'exploration corporelle et sensorielle, la perception de l'espace et du temps. L'expression personnelle de l'enfant est constamment

sollicitée par des improvisations ou des écritures prenant appui sur un répertoire ou un travail de création. Un peu plus tard, seront abordés le mime, le masque, le clown et différentes techniques d'improvisations. L'approche du répertoire théâtral, à Biot, se fait progressivement, s'inspirant aussi bien des classiques que des contemporains et met l'accent sur la spécificité du théâtre jeune public qui, en plus de découvrir des écritures nouvelles, aborde des thèmes répondant aux attentes et aux préoccupations des jeunes.

L'Espace des Arts accueille également les adultes avec un travail sur le corps et la voix qui tente de donner des outils pour aborder au mieux la spécificité du langage théâtral et sa représentation. Les improvisations restent un moment très privilégié et ludique pour flirter avec le jeu dramatique, avant d'aborder la création d'un spectacle autour d'une oeuvre, d'un auteur ou d'une thématique.



- 7/8 ans : mardi de 17h à 19h
- 9/10 ans : mercredi de 10h à 12h
- 6ème/5ème : mercredi de 13h30 à 15h30
- 4ème/3ème : mercredi de 15h30 à 17h30
- Lycéens : mercredi de 17h30 à 19h30
- Adultes : samedi de 10h à 13h

Il reste encore des places dans certaines classes (ouvertes également aux non Biotois).

Renseignements :
Tél. 04 93 65 07 02

■ LES ATELIERS ET RENDEZ-VOUS DE L'ESPACE MULTIMEDIA

● Venez découvrir les ateliers d'initiation : Internet, Windows, Retouche Photo, Montage Vidéo, Musique Assistée par Ordinateur... Renseignements et réservations sur place ou par téléphone au 04 93 74 58 69

● Participez à un projet artistique avec l'artiste/sculpteur Tassou.

L'Espace Multimédia collecte vos portables usagés pour la création d'une oeuvre d'art collective.

Consultez les détails de ce projet sur le site de la ville, www.biot.fr, rubrique «Événement».

■ LA PARENTHÈSE MAGIQUE

NOËL MAGIQUE

● Spectacle de magie, le 9 décembre à 20h30. Tarif préférentiel de 15€ (au lieu de 20€).

RÉVEILLON MAGIQUE

● Réveillon magique, le 31 décembre à 20h (apéritif), 20h15 (spectacle de magie).
Cadeau : tours de magie.
Tarif : 25€

Possibilité : repas du réveillon après le spectacle au restaurant La Toscana (85€ le repas avec soirée dansante jusqu'à l'aube).

Réservations : 06.21.10.26.24
1050 route de la mer - Biot

■ CONCERTS DE MIDI DE SOPHIA

● **Lundi 11 décembre 2006**
Choeur Vocal Côte D'azur, direction : Nicole Blanchi, au piano Olivier Augé-Laribé.

● **Au programme** : Brahms (Quatuors avec piano), Haydn (Liebeslieder-Walzer), Guastavino (Indianas).

Le concert aura lieu à la Galerie de la Fondation, Place Sophie Laffitte à Sophia Antipolis et commencera à 12h15 précises.

● **Prix des places** :

- 13 € pour les adhérents à l'association des Concerts de Midi, l'AVF Sophia Antipolis, l'association Sophia Antipolis, pour les étudiants

- 17 € pour les non adhérents

Une collation est offerte à la fin du concert en présence des musiciens.

● **Réservations** : 04 97 21 16 46, 04 93 77 34 25, 06 78 64 69 43.

Le Vocal Côte d'Azur constitue l'entité azurienne du Choeur Régional PACA.

En créant le Choeur Régional en 1989, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur a répondu, avec le concours du Ministère de la Culture, à l'attente de musiciens recherchant une pratique chorale

de haut niveau et c'est à Michel Piquemal qu'elle a confié la direction artistique de ce Choeur. Compte tenu de la configuration géographique de la région, le Choeur Régional s'est constitué sur la base de deux formations autonomes d'une cinquantaine de choristes bénévoles: le Vocal Côte d'Azur basé à Cagnes-sur-Mer, sous la direction de Nicole Blanchi et le Vocal Provence qui répète à Aix-en-Provence depuis 1998, dirigé par Vincent Recolin.

Le Vocal Côte d'Azur propose ses propres programmes. Il a ainsi offert ces dernières années des concerts de musique sacrée, tels

que : La Passion selon St Jean de J.S Bach, le Credo de Vivaldi, des extraits du Stabat Mater de D. Scarlatti ou du Laudate pueri Dominum de G.F Handel.

Le Vocal Côte d'Azur aborde par ailleurs un répertoire original, autour des musiques du monde ou permettant de redécouvrir certains compositeurs méconnus. Il a ainsi présenté en 2003 Tangos y Florès Argentina.

Le Vocal Côte d'Azur se produit ponctuellement sous la direction d'autres chefs, notamment Gilbert Bezzina, directeur musical de l'Ensemble Baroque de Nice.



■ ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES DE SOPHIA ANTIPOLIS : LES TEMPS FORTS DU MOIS DE DECEMBRE

● **Lundi 4** : Oenologie, «les vins de fête» à l'AVF à 18h30

● **Mercredi 6** : Déjeuner Franco-anglais, renseignements à l'AVF

● **Jeudi 7** : Pot d'accueil du «Groupe Jeunes» à l'AVF à 18h30

● **Dimanche 10** : Le Haut Montet, (plateau de Causols) dénivellé 250 m, temps de marche 3h, rendez-vous à l'AVF à 9h30

● **Dimanche 10** : Goûter de Noël, «Groupe Mamans Bébés» à l'AVF à 16h

● **Lundi 11** : Concerts de Midi de Sophia «Choeur Vocal Côte d'Azur» (12 choristes), direction : Nicole Blanchi, au piano : Olivier Augé Laribé, au programme : Haydn,

Brahms, Gustavino. Galerie de la Fondation Sophia à 12h15

● **Jeudi 14** : Déjeuner en Allemand, renseignements à l'AVF

● **Vendredi 15** : Dîner de Noël, à l'AVF à 19h

● **Dimanche 19** : Randonnée «Le Mont Mangiarde» dans la Moyenne Tinée, temps de marche 5h30, rendez-vous à l'AVF à 8h

● **Lundi 18** : Après-midi musical autour des chansons de Jean Sablon, renseignements à l'AVF

L'AVF sera fermé entre le 22 décembre au soir et le 8 janvier au matin. N'oubliez pas nos activités régulières.

Voici les nouveaux horaires

des permanences : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

le mercredi, permanence du Président de 15h à 18h

Permanence du groupe Jeunes : le 1er jeudi du mois

Le programme du groupe jeunes est sur notre site internet www.avf-sophia.com

Email : avf.sophia@wanadoo.fr
Tel : 04 93 65 43 00
Fax : 04 92 38 92 47



NOËL AVEC L'AMICALE BIOTOISE DES TRADITIONS

NOËL

Pour en parler, il faut se mettre dans le contexte réel d'une certaine époque. Il fut un temps où l'église était loin de n'être qu'un lieu de prière, elle était aussi le refuge de la vie sociale intellectuelle et morale. Pour tout bon chrétien, la nuit du 24 décembre prend une dimension exceptionnelle, mais chez nous, en Provence, chaque année, nous voyons le miracle s'accomplir avec les Santons de la crèche qui se réveillent pour aller porter la bonne parole d'amour avec les chants et les pastorales.

La pastorale est une immense richesse à la fois populaire et mystique, les images profanes et païennes en font partie. Avec ses célèbres santons rendus vivants le soir du 24 décembre, elle nous ramène, en peu de temps, à l'événement central de l'histoire des hommes, dans la richesse de la langue de nos pères. En respectant, sans le fausser, le récit évangélique, échappant à la vulgarité, cela souligne l'importance de ce théâtre provençal concernant la nativité avec les adorations respectueuses des bergers.

La pastorale doit rester dans la vraie tradition, car c'est un petit ouvrage populaire qui caractérise admirablement la Provence ; elle glorifie la naissance de Jésus, avec des chants de joie, des rires, des danses dans l'allégresse de Noël. Cela va parfois jusqu'à la farce mais ne doit pas trahir

la foi et l'esprit provençal. La pastorale appartient, en y ajoutant un semblant d'imagination, à la vie journalière de certains d'entre-nous.

Dimanche 24 décembre, à 23h15 début de la veillée calendale à l'église Sainte Marie Madeleine, avec chants provençaux par le groupe de l'amicale des traditions crèche vivante avec âne et moutons, offrandes pendant l'office religieux.

NOUVE

Pèr parla va falé se metre dedins lou contesto veritablo d'uno seguro epoco. Un tèms passa à l'eigleiso si prégavo pas toujours, mai dedins aquèu refuge se passavo tambèn uno vido inteleitualo e mouralo.

Pèr tout bravo crestian la nieu de Nouvé pren uno dimensioun eicepciounalo, mai de vers nous autre en prouvenço cade an se pau vèire un miracle s'acoumpli emé la revihodo di santoun de

la crècho pèr ana pourta la bono paroulo d'amour emé li cant e li pastouralo aco es uno immènso richesso pouplari e mistico ounte d'image proufano e pagano soun ensèn. Aqueli santoun devengut vivènt la nieu de novè en gaire de tèms a counsacra a l'evenimen centrau de l'istori dei ome dintre la richesso de la lengo respetouso di aincian, senso s'escapa à la vulgarita en gardant lou recit de l'evangeli aco souligna l'impourtanço d'aquèu teatre prouvençau counsiderant la nativita. Emé li adouratioun respetouso di pastre.

Nouvè fau que resto la puro e veritablo tradicioun pouplari perqué caracteriza amirablament la prouvenço, glourifica la neissenco de Jésus emé de cant de joio, de rire, de danso dins l'alegresso de Nouvé aco perf es pau ana jusquo à la farço senso trahi la fe e l'esperit prouvençau, la pastouralo emé un pau d'imaginacioun semblo a la vido journadiero d'un de nous autre.

”



ATELIERS LUDIQUES D'EXPRESSIONS THEATRALES

Une odysée au cœur de son thème natal vers sa transformation personnelle et son imagination créatrice. L'étude de sa carte astrologique et du symbolisme du tarot de Marseille, suivie du jeu théâtral, permet de mettre en scène sa véritable personnalité dans une chaleureuse énergie de groupe.

Mois de décembre 2006 sur le thème :

- De nos insécurités vers l'Abondance
- Ancrer nos rêves dans la réalité
- Pleins feux sur Jupiter
- Étude du Sagittaire, de Jupiter et de la maison IX
- Improvisations théâtrales, jeux de rôles et tirage du tarot

- Le Jupitérien, idole du public et symbole culturel

Ateliers chaque dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h

Pour tous renseignements et réservations :

Nature, Sciences et Traditions
Tel : 04.93.65.65.12 et 06.75.84.30.43.

”

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

LE GROUPE PATRIMOINE RECRUTE

Le Groupe Patrimoine est un groupe informel. Ce n'est ni une association ni une commission extra-municipale. Il est composé d'une quinzaine de personnes enthousiastes, de cultures et de compétences diverses, appuyées par le service patrimoine de la ville de Biot. Le Groupe Patrimoine a été créé en septembre 2004 avec une triple mission, (1) être un espace de dialogue pour les associations travaillant autour du patrimoine, (2) mettre en place des projets concrets sur des sujets que les associations ne traitaient pas, afin de diffuser la connaissance du patrimoine, (3) veiller à la défense du patrimoine biotois.

Les principales actions que le Groupe Patrimoine a menées, avec le soutien du service Patrimoine de la ville de Biot, ces deux dernières années, sont :

- la conception de deux circuits de découverte du village (le circuit historique et le circuit géologique « Gecko » qui servira de base pour le téléthon en décembre 2006) ;
- l'écriture et la publication, dans Biot-Infos, d'un article par mois sur des sujets variés.

- l'animation de Mains Vertes dans le cadre de la manifestation Carte Blanche aux Paysages en 2005 et 2006.

- des animations autour des thèmes de l'eau (journée du Patrimoine de Pays en juin 2006) et de l'église et des chapelles (journée du Patrimoine en septembre 2006).

- le suivi d'un travail ethnologique concernant les métiers d'art à Biot (Master 1 puis Master 2) de l'université de Nice, qui se continue depuis octobre 2006 par une thèse de doctorat.

- la conception de séries de panneaux (eau, vigne, chapelles etc) qui sont exposés périodiquement dans le village.

Le Groupe Patrimoine souhaite maintenant accueillir les personnes intéressées par l'étude et la diffusion du patrimoine biotois. Les thèmes que nous proposons de traiter sont :

- Le bâti sacré (église et chapelles) : connaissance et description de l'église et de ce qu'elle contient, restauration des chapelles,
- L'eau : utilisation de l'eau à Biot, les citernes du village, l'irrigation, la Brague, les béals, les adductions d'eau, l'arrivée de l'eau courante,

la pollution,

- Mise en place de circuits de découverte autour du village : circuit Aspres (nature), circuit béal (utilisation de la nature par l'homme).

- Souterrains : recherche de leur existence.

- Biot - Italie : immigration, occupation, sauvegarde des gravures.

- Vigne communale : étude, soins et utilisation.

- Agriculture biotoise : histoire et évolution.

- Templiers à Biot : huitième centenaire (2008) de la donation du Castrum de Biot aux Templiers.

- Recherche et assemblage de films sur Biot.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe Patrimoine, intéressé par l'un des thèmes ci-dessus, ou si vous voulez traiter un autre sujet, merci de contacter Audrey Bastari, service Patrimoine de la ville de Biot, au 04 93 65 78 01.

Patrick Navard

Animateur du Groupe Patrimoine

LA VIE DU MUSEE DE BIOT PENDANT LES FETES

Pendant les vacances de Noël, le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises restera ouvert tous les jours aux horaires habituels (14h à 18h).

Une table des 13 desserts de Noël sera dressée et les Biotois et leur famille pourront également visiter l'exposition de céramiques de Fernand Léger. Nous vous rappelons aussi que notre librairie pourra vous fournir des idées de cadeaux de Noël : livres sur l'histoire de Biot, la céramique, les jarres et l'œuvre de Fernand Léger.

Très heureuses fêtes de fin d'année à tous de la part de toute notre équipe.



ARCHITECTURE A BIOT DANS LES ANNEES 1950 : LE GROUPE ESPACE ET ANDRE BLOC

« Biot est connu pour avoir, sur son territoire, des monuments et jardins du XXe siècle remarquables, comme le Musée Fernand Léger ou le domaine des Aspres. Il existait aussi, jusqu'à une dizaine d'années, un autre bâtiment important, la maison que le célèbre architecte André Bloc avait fait construire chemin de Saint Julien. C'est cette histoire que nous voulons raconter ici.

• LE GROUPE ESPACE

Suite à des vicissitudes à propos d'une exposition qui devait s'organiser avec Le Corbusier et qui fut annulée, André Bloc, ulcéré de cet échec dont il attribuait la responsabilité aux exigences personnelles de Le Corbusier, fondait avec Del Marle en octobre 1951 « le Groupe Espace ». Sensibilisé par les tentatives du mouvement De Stijl en Hollande et du Bauhaus en Allemagne entre 1918 et 1933, André Bloc chercha à faire intervenir les peintres et les sculpteurs avec les architectes, pour des recherches de mise en couleur de façades d'immeubles et de propositions de sculptures monumentales.

Le groupe comprenait environ 150 membres : 42 architectes, 22 peintres, 8 sculpteurs, 26 plasticiens, différents corps de métiers de la construction, de la décoration et des métiers d'art.

Des groupes analogues s'organisent simultanément dans différents pays : Angleterre, Belgique, Italie, Suisse, Suède.

A travers le manifeste du Groupe Espace, ses adhérents réclament pour « l'harmonieux développement de toutes les activités humaines », la présence fondamentale de la « plastique ».

Pour rendre aux arts plastiques toute leur valeur humaine, il faut rétablir le contact avec le public, avec les foules. L'artiste se doit d'avoir une action sociale et son rôle doit s'élargir par la présence permanente de ses œuvres dans toutes les formes d'activités. Cette conception efface l'élitisme de l'art jusqu'alors réservé à quelques amateurs.

André Bloc demande aux pouvoirs publics et aux constructeurs de

bien vouloir faciliter la collaboration des artistes et des architectes dès le début des avant-projets. En ce sens, il est l'initiateur de ce qu'on appellera plus tard, dans les années 70 le « un pour cent » d'œuvres d'art attribué aux bâtiments publics.

• L'EXPOSITION ESPACE - ARCHITECTURE - FORME - COULEUR À BIOT EN 1954

Biot peut s'enorgueillir d'avoir vu se dérouler sur son territoire, en 1954, l'une des plus importantes manifestations d'art du xxème siècle. Malheureusement, aucun témoignage de texte ou de photographie n'est resté dans les archives municipales pour relater cet événement. Seuls quelques documents dont un numéro d'« Architecture d'aujourd'hui » et quelques rares catalogues de l'époque subsistent.

Biotois, précipitez-vous au sous-sol de l'Office de Tourisme pour visiter l'exposition «100% regard sur la création artistique à BIOT » dont le troisième volet montre, dans des vitrines, des documents concernant cette véritable épopée du Groupe Espace.

André Bloc, dans son introduction du catalogue de l'exposition de 1954, souligne le travail de défrichage du Groupe Espace qui commence à porter ses fruits. Il faut dire que les plus grands noms de l'Art Moderne se trouvaient là, pour n'en citer que quelques uns : Jean Arp, Sonia Delaunay, Emile Gilioli, Walter Gropius, Fernand Léger, Richard Neutra, Charlotte Perriand, Serge Poliakoff, Gino Severini, Alberto Magnelli, Victor Vasarely, et Michel Chauvet bien connu des Biotois...

L'exposition Espace-Architecture-Formes-Couleur eut lieu du 10 juillet au 10 septembre 1954, placée sous le patronage d'Eugène Claudius Petit, ministre du travail et président d'honneur du Groupe Espace, avec l'appui du comité local à la tête duquel on trouvait le Docteur Henri Carpentier, maire de Biot. On pouvait noter également, entre

autres personnalités, la présence de Sonia Delaunay, de Madame Kandinsky, de Robert Buron, ministre des travaux publics.

L'exposition de Biot, qui n'a reçu aucune aide matérielle, a été improvisée grâce à l'effort commun des architectes et des artistes ; des dons privés ont contribué à son installation. Placée dans un décor de plein air, à l'emplacement actuel des H.L.M route de Valbonne, cette exposition, importante par la qualité et le nombre d'œuvres présentées, a été plus marquante peut-être par son caractère d'acte vivant, comme l'écrivait Pierre Guéguen : «la synthèse des arts n'est pas une affaire théorique,

EN 1954, L'EXPOSITION ESPACE - ARCHITECTURE - FORME - COULEUR : UNE DES PLUS IMPORTANTES MANIFESTATIONS D'ART DU XXÈME SIÈCLE

une discussion byzantine entre esthètes, mais avant tout une affaire de pratique courageuse, de croyance, de croisade. Elle a exigé surtout de la part de ceux qui, autour d'André Bloc et d'André Bruyère, architecte de l'exposition, se sont dévoués à cette tâche, un peu de la foi dont on dit qu'elle soulève des montagnes ! »

Pour survivre dans le grand bouleversement universel, la place est mesurée à ceux qui persistent à croire en des valeurs éternelles. Cette exposition de Biot constitue un sursaut, une tentative de barrage à la marée de l'indifférence ; les artistes songent à s'organiser, essayent de se réunir autour des meilleurs d'entre eux pour s'intégrer dans la vie au lieu de rester confinés dans leurs ateliers, de se borner à convaincre des critiques d'art, de solliciter des collectionneurs et des marchands de tableaux, de lutter par les méthodes du siècle pour survivre, ils essayent de constituer des équipes, de prendre part à la vie en montrant qu'ils sont capables de créer par leur imagination un monde où le rêve peut encore trouver sa place.

• LA MAISON D'ANDRÉ BLOC À BIOT.

Pourquoi André Bloc a-t-il choisi Biot pour réunir la plus surprenante concentration d'artistes de renommée mondiale jamais rassemblée ?

On ne peut répondre à cette question sans se replonger dans le contexte politique et social de cette époque. La guerre n'était pas bien loin. La majorité des intellectuels et des artistes, marqués par le spectre du nazisme, adhérait ou sympathisait à l'idéal communiste. Nous étions en 1954. Biot faisait partie, comme Vallauris et beaucoup d'autres villages du sud de la France, de la grande famille communiste. La Mairie était, depuis la libération, administrée par le docteur Henri Carpentier, communiste et humaniste d'exception. Des liens amicaux s'étaient tissés entre lui, Fernand Léger, Roland Brice et André Bloc qui, depuis 1936, appartenait à la communauté biotoise. En effet, depuis cette date, il avait bâti sa maison dans le chemin de Saint Julien. Voilà pourquoi Biot fut choisi pour être le théâtre de l'exceptionnelle manifestation artistique de 1954.

L'histoire de la maison d'André

Bloc, véritable cube de pierres de taille ne s'arrête pas là. Conçue par l'architecte dans le but d'y travailler ses fameuses sculptures-habitacles, elle ne remplissait jamais, que l'on sache, sa fonction. Des années plus tard, elle fut vendue et son propriétaire la loua jusqu'à ce qu'il la vende, à son tour, il y a une dizaine d'années. Ne la

NOMBRE DE BIOTOIS Y ONT VÉCU ET INSTALLÉ LEUR ATELIER

cherchez plus. Si vous passez sur le chemin de Saint Julien, à quelques trois cent mètres de la Chapelle Notre Dame, sur votre droite, un lotissement a pris la place de ce qui aurait dû être un bâtiment classé, témoignage remarquable d'un style architectural important. Malheureusement, elle fut détruite sans états d'âme. Patrimoine et promoteurs ne font pas bon ménage. Par bonheur, ils ne peuvent effacer l'histoire.

Nombre de Biotois y ont vécu et installé leur atelier, comme Torun, Arnoux, Momiron ou travaillé comme Maryse Cassella, Arlette Baron, Denis Essayie, Claude Pelletier, André Bindocci. Certains d'entre eux y ont vécu des années particulièrement



La maison d'André Bloc, chemin de Saint Julien où Torun a vécu avec sa famille, et installé son atelier.



La maison d'André Bloc, chemin de Saint Julien
Debout au fond : Arlette Baron, Jacques Brécard, Torun, Claude Pelletier

riches en événements, en émotions. Ce fut un lieu de passage, de rencontres d'un monde de gens simples et célèbres, souvent les deux. On pouvait y croiser, hormis les Biotois qui y venaient nombreux, des amis ou admirateurs de Torun, comme Jean Lurçat, Ray Charles, Charlie Mingus, Alexandre Calder, Thélonius Monk, Max Roach, Chester Himes, pour n'en citer que quelques uns... De cette maison est née une histoire. Une belle histoire, qui reste gravée à jamais dans les mémoires et les cœurs.

André Bloc Sculptures-habitacles, 1964-1965

Les sculptures-habitacles, réalisées en plâtre, évoquent par leurs formes souples et arrondies des habitats troglodytes ou une architecture primitive. Elles sont avant tout une expérimentation plastique de l'espace. Pour André Bloc la sculpture est proche de la forme construite. Ces projets ne sont pas des habitats, mais des habitacles qui concrétisent le passage de la sculpture à l'architecture redéfinissant la notion d'habiter. Ces structures,

qu'il a eu l'occasion de réaliser à grande échelle dans sa propriété de Meudon, affirment une continuité des espaces invitant à passer en toute fluidité de l'intérieur vers l'extérieur et inversement. L'air, la lumière, leur cheminement tantôt simple, tantôt complexe, contribuent à envelopper le corps en d'infimes configurations.

Pour le Groupe Patrimoine,
Claude Pelletier et
Jean-Paul van Lith



Sculptures habitacles d'André Bloc



La maison d'André Bloc à Meudon. L'architecte l'occupe et y construit à partir de 1964 une série de « sculptures-habitacles » concrétisant ses idées sur la synthèse entre l'architecture et la sculpture dans une forme libre.

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

DES VACANCES PETILLANTES AVEC LE SERVICE JEUNESSE

Pour les vacances de la Toussaint, le service Jeunesse a proposé deux stages dans le cadre du centre d'accueil et de loisirs :

- un stage équitation, où les jeunes ont appris à monter à cheval, mais aussi à seller, préparer leur monture.

- un stage multi activités, avec glisse en patinoire, du bowling, du

golf, mais aussi une belle rencontre inter-communes (tournoi sportif), regroupant des jeunes de Biot, de Nice, Antibes et Valbonne sur le terrain de la Fontanette, dans une bonne ambiance et un bon état d'esprit.

Le centre a accueilli 32 jeunes et tous ont passé d'excellentes vacances.



LES ECOLES AIDENT LES RESTOS DU CŒUR

Les écoles Paul Langevin et de la calade Saint Roch ont décidé de les aider.

Si vous aussi vous désirez apporter votre généreuse contribution, voici les produits dont nous avons particulièrement besoin : pâtes, huile, riz, sucre (poudre et morceaux).

Alimentaire : chocolat, confiture (-de 500 grs), pâtes à tartiner, céréales, cafés, petits déjeuners, boîtes de conserve...

Bébé : petits pots de légumes et desserts, couches.

Hygiène : dentifrice, brosse à dents, crème à raser, savon, shampoing...

Vêtements : sac à dos, sac de sport, sac de couchage, chaussures pour hommes...

Tous ces produits ne doivent pas être ouverts, entamés et les dates de conservation respectées.

Vos dons seront déposés à l'école primaire de la Calade Saint Roch (demander Michèle) ou après appel téléphonique au 06 66 11 55 62 directement à votre adresse.

Nous vous remercions de participer, aujourd'hui, à la collecte organisée en faveur des plus démunis. Merci et bon Noël.

RESTAURATION SCOLAIRE

Jusqu'en décembre 2006, les enfants qui déjeunent dans les restaurants scolaires apprennent à découvrir la Provence à travers des activités proposées par l'équipe d'animation, sous la houlette de Madame Marien Stéphanie.

Certains peindront grandeur nature le drapeau provençal, tandis que d'autres feront prendre forme à des cigales en utilisant des légumes secs : ils fabriqueront aussi de petits ballotins de lavande qu'ils disposeront dans leur armoire afin de parfumer leur linge.

De plus, lors la journée du goût, un menu aux senteurs de Provence a été proposé aux enfants :

- Salade de chèvre avec ses croûtons
- Tagliatelles aux légumes

· Tourte aux blettes sucrées
Pour l'occasion les tables étaient parées d'un chemin de table fabriqué par les enfants, les réfectoires ont été décorés de façon à créer une ambiance typiquement provençale :

fresques parées de moulins et de champs de lavande, tresses en raphia suspendues au plafond Un doux parfum de Provence a envahi les écoles de la commune !!!



ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

SE PROTÉGER DES CHENILLES PAR UNE LUTTE BIOLOGIQUE INTÉGRÉE

En ce début d'automne, la chenille processionnaire n'est plus un sujet de préoccupation. C'est pourtant le meilleur moment pour traiter les arbres.

La chenille processionnaire du pin, très présente dans notre région, est connue pour son caractère particulièrement urticant. Elle colonise plusieurs variétés de pins avec une préférence pour le pin noir d'Autriche, le pin laricio et surtout le pin maritime.

Après l'éclosion des œufs, les jeunes chenilles colonisent un arbre. Cet insecte a pour particularité d'effectuer son développement larvaire de la fin de l'été jusqu'au printemps de l'année suivante grâce à un nid d'hiver. Ce cocon est un véritable radiateur solaire que la colonie utilise pour « digérer bien au chaud » durant la journée. Elle le quitte la nuit, sauf en période de gel, pour l'entretenir et aller se nourrir.

Ces nids, dans lesquels les chenilles passent la journée, leur assurent une protection efficace contre les intempéries mais aussi contre un insecticide ordinaire.

La commune de Biot souhaite s'inscrire dans un programme de lutte biologique intégrée afin de préserver au mieux l'équilibre de son environnement.

Devant la recrudescence des nids de chenilles dans les espaces publics, un traitement s'averrait nécessaire.

Pour cela nous avons choisi d'utiliser un insecticide à base de *Bacillus Thuringiensis Kurtaki3a-3b* (BtK). Le principe actif (BtK) est bactériologique et non chimique : c'est un bacille provoquant une maladie mortelle des chenilles. Le bacille est ingéré par les chenilles lorsqu'elles mangent des aiguilles des pins traités. Le BtK n'agit que sur les larves de lépidoptères. Il est considéré comme non toxique pour les espèces animales, ainsi que pour les autres insectes et



La chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa* Schiff).



On peut traiter dès qu'on aperçoit le travail des chenilles (des touffes d'aiguilles jaunies)

est donc accepté en agriculture biologique.

Il se présente sous la forme d'une poudre à diluer dans l'eau et doit être pulvérisé sur l'ensemble du feuillage.

Ce traitement a été mis en œuvre fin octobre dans certains lieux sensibles de la commune, comme le jardin Frédéric Mistral et le jardin d'enfants de la rue de la Caroute.

Dominique Enselme
Adjointe au Maire



ÉCONOMIE TOURISME

TOURISME : CONFIRMATION D'UNE ARRIÈRE SAISON 2006 SATISFAISANTE

- **QUELQUES CHIFFRES :**
- 2176 visiteurs en septembre 2005
- 2492 visiteurs en septembre 2006 soit une évolution de 14,52%
- 1465 visiteurs en octobre 2005
- 1467 visiteurs en octobre 2006
- La reprise de fréquentation se confirme !

- **PROMOTIONS :**
- Salon professionnel du tourisme

- Photos prises lors de l'inauguration du salon le 18 octobre



Mme Patricia Chaniel, responsable du service tourisme, avec Monsieur Léon Bertrand, Ministre délégué au tourisme lors de la remise des cadeaux de la Verrerie de Biot, brochures et courrier.

La ville de Biot était présente au salon professionnel du tourisme MIT International à Paris du 18 au 21 octobre. Biot a participé au côté des 46 partenaires que regroupait le stand Riviera Côte d'Azur.

- Nombre de visiteurs:
- Français : 11714
- Etrangers : 1695
- Total : 13409

- Répartition des visites :
- Agents de voyages : 36,26%
- Autocaristes : 39,72%
- Autres (TO, presse, guides interprètes) : 10,28%

Dès maintenant nous enregistrons des retombées positives. En effet, une agence réceptive organisée, pour 100 personnes, fin avril 2007, une visite à Biot.



Avec Messieurs Gaston Franco, Conseiller Général et Président du C.R.T. et Dominique Charpentier, Directeur du C.R.T. (Comité Régional du Tourisme) sur le stand Biot

GARY SIMMONS : DESIGNER D'AMBIANCE

Gary Simmons est un designer d'origine anglaise arrivé en France il y a trois ans et installé à Biot depuis juin 2006. De la Californie à l'Afrique, où il a vécu quelques temps, il a absorbé diverses influences qui inspirent ses créations. C'est sur la Côte d'Azur qu'il redécouvre les couleurs qui viennent aujourd'hui éclairer ses bougies.

Installé dans le village, 44 rue Saint Sébastien, il renouvelle chaque mois son espace par de nouveaux modèles et une nouvelle scénographie. Tailles, formes, couleurs et parfums se conjuguent à l'infini. Son approche artistique

l'entraîne des bougies à brûler vers des bougies sculptures, objets d'art. Il est le seul créateur, dans la région, de bougies «sur commande» et les intérieurs les plus raffinés ont trouvé leur créateur d'ambiance intime : hôtel Martinez de Cannes, Le Mas Candille de Mougins, les magasins de décoration ou les plus beaux yachts.

La bougie est l'objet du quotidien des habitants des pays nordiques. Chez nous, les longues soirées d'hiver et particulièrement les fêtes de fin d'année sont idéales pour « cocooner » dans une ambiance chaleureuse à la lueur de ses créations.

Le 2 décembre à 19h, Gary Simmons vous invite à l'inauguration de son espace Bougies de Biot.



COLLECTE DE PRODUITS GOURMANDS SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU 19 DECEMBRE

L'association des commerçants, artisans et professions libérales, CAPL, organise, le mardi 19 décembre, une collecte de produits gourmands au profit de la Croix Rouge de

Biot. Afin de permettre aux plus déshérités de notre commune de passer un Noël amélioré, choisissez sur le marché des produits festifs et gourmands (alimentaire non

périssable uniquement). L'alcool n'est pas accepté. Vos dons seront redistribués à des familles de Biot, de Garbejaire et de Haut Sartoux. D'avance merci.

A VOS AGENDAS

• Accueil des nouveaux résidents : samedi 9 décembre

Le samedi 9 décembre de 8h30 à 11h30, nous recevons en présence de Monsieur le Maire les nouveaux résidents afin de leur présenter notre commune et de partager le sentiment biotois.

• AU PROGRAMME :

- 8h30-9h : Accueil des Nouveaux Habitants à la Maison du Tourisme
- Remise de documentations
- Visite de l'exposition de la MAMAB « Or et Argent »
- 9h : Allocution de Bienvenue de Monsieur le Maire

- Présentation des élus présents

- 9h30 : visite commentée du Musée de Biot

- 10h15 : visite commentée du vieux village

- 11h : questions/réponses salle des Mariages Place de l'Eglise

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'Office de Tourisme.

• HORAIRES :

- L'Office de Tourisme vous accueille :
- Du lundi au vendredi : 9h-12h 14h-18h
 - Samédis dimanches et jours fériés : 14h-18h

En raison des fêtes de fin d'année, l'Office de Tourisme sera exceptionnellement fermé le lundi 25 décembre 2006 et le lundi 1er janvier 2007.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.



DES IDÉES ORIGINALES AU VILLAGE POUR PRÉPARER NOËL AUTREMENT

Découvrez le plaisir de préparer Noël autrement, en flânant dans les ruelles de Biot, dans un décor blanc et argent joyeusement animé par un programme qui enchante les enfants.

Dès les premiers jours de décembre, le village s'illumine plongeant ses habitants et visiteurs dans cette ambiance si particulière des préparatifs des fêtes de fin d'année. Pour décorer vos intérieurs, pour choisir vos cadeaux, pour composer vos repas festifs, pensez à venir au village où les commerçants vous

conseilleront et vous proposeront des idées originales : arts de la table, décoration, épicerie fine, maroquinerie, livres, bijoux, cosmétiques, parfums, verreries, céramiques, barbotines, santons, bougies ... Pour compléter cette offre, chaque mardi matin de décembre le marché s'enrichit de stands gourmands. Et pour tenter votre chance, deux jeux vous sont proposés : une hotte pleine de présents offerts par les commerçants et artisans se cachera tout au long du mois dans

les boutiques. A vous d'évaluer au plus juste sa valeur pour l'emporter ; et en votant pour la plus belle vitrine, vous pourrez gagner une journée de thalassothérapie.

Que vous soyez en manque d'inspiration, stressé par le choix des cadeaux pour vos proches, ou dans un état d'heureuse impatience, vous trouverez à Biot des réponses qui vous raviront.

SPORT

STAGE DE LA TOUSSAINT A BIOT

De nouveau, l'US Biot a organisé un stage de football lors des vacances de la Toussaint. Celui-ci a regroupé 40 jeunes de 6 à 13 ans, licenciés ou non à l'US Biot, au stade de la Fontanette. Entourés d'éducateurs diplômés, ces jeunes ont pu améliorer leurs capacités footballistiques. Ils ont pu acquérir les joies simples du football, le plaisir du travail

technique avec des entraînements spécifiques qui ne peuvent être développés le reste de l'année. Le travail en atelier est varié : tactiques collectives, gestion de sa zone de jeu, gestes défensifs, technique individuelle, jeu de tête, frappe au but, gestion et organisation des coups arrêtés, etc. Bref, tout un travail exécuté dans la bonne humeur et qui sera

profitable dans les matches à venir. Naturellement, chaque journée se termina par un match. Nous espérons que, durant ce stage, les jeunes auront perçu, au-delà de l'aspect technique, les valeurs du sport, la solidarité, la non agressivité et l'esprit de groupe. En clôture de ce stage, récompenses et goûter ont réuni parents et enfants. Une seule question a été à l'ordre du jour, «c'est quand le prochain stage ?». Nul doute que l'US Biot a bien réussi ses objectifs.

Jean-Claude PIAZZA



DOJO BIOTOIS

Le premier grand prix minimes de judo s'est déroulé à Nice le 22 octobre. Deux judokas se sont hissés sur la 3ème marche du podium avec une médaille de bronze. Il s'agit de Antoine Giana

et Yoann Montfort. Lors de ce premier rendez vous, on a pu constater la bonne santé du judo, qui ne cesse de progresser. Il faut maintenant se préparer pour les prochains déplacements

à Embrun, Aix en Provence, Saint-Raphaël, Sisteron et Apt. Bonne chance pour la suite.

GOLF : FERVEUR POUR LE 3EME CHALLENGE GHIGLIONE

« Une soixantaine de golfeurs biotois se sont déplacés dans le haut pays grassois, au sein du magnifique golf club du domaine de « Claux-Amic », afin de disputer le 3ème Challenge Ghiglione, épreuve incontournable du calendrier golfique régional. Les compétiteurs azuréens se sont retrouvés pour le départ en shot-gun de cette prestigieuse compétition qui se déroulait selon la formule du stableford individuel. Dans cette atmosphère sportive et conviviale, les golfeurs biotois ont pu apprécier et redécouvrir un site naturel splendide, tant par la beauté de son panorama que par la qualité du parcours qui leur était offert.

• Charles-Paul Ehrman domine l'épreuve

C'est avec succès que la plupart d'entre eux ont réussi à déjouer les pièges d'un parcours au tracé aussi technique que sublime. Parmi tous les joueurs azuréens présents, c'est l'excellent niçois et favori Charles-Paul Ehrmann, classé 7 de handicap, qui s'imposait dans le classement brut toutes catégories. En effet, il devançait de quelques points seulement son adversaire Denis Mouchon qui remportait

lui-même la première série.

Dans les séries suivantes, chez les messieurs, Michel Mazière et Robert Martin faisaient preuve de l'étendue de leurs talents. Sur le podium féminin, les honneurs revenaient à la présidente du comité départemental, Suzanne Van de Velde, gagnante en première catégorie, ainsi que Valérie Bandecchi, qui confirmait ses progrès accomplis. Toutes deux étaient suivies dans leurs performances par Laurence Laporte, qui remportait le concours de drives et Emmanuelle Baral, qui se distinguait lors du concours de précision.

Les juniors et futurs espoirs étaient également bien représentés lors de cette journée puisque le jeune biotois Jules Bartoletti réalisait le brillant score de 55 points, tandis que Johan Ipert créait la surprise du jour en se positionnant vainqueur du concours du plus long drive avec une distance de 249 mètres, performance remarquable compte tenu de son jeune âge.

Dans cette ambiance sportive de compétition, le donateur amenait sa touche de convivialité et de fantaisie en accueillant les joueurs pour un buffet culinaire ainsi qu'une séance de dédicace, au

cours desquels les trajectoires des bouchons de champagne auraient presque pu rivaliser avec celle des balles de golf... !

Une fois les dix-huit trous accomplis, les participants à ce prestigieux événement se sont ensuite retrouvés au club house pour le dîner de remise des prix.

Lors de la soirée de clôture, Jean-Marc Autiero, organisateur sportif de cette manifestation, a remercié chaleureusement le maître artiste peintre biotois Jean-Philippe Ghiglione, qui parrainait ce tournoi.

Il a également félicité les différents partenaires de cette fête golfique et c'est dans une salve d'applaudissements et d'ovations que le challenge brillamment acquis l'an passé par Laurent Bensoussan est devenu possession de son nouveau successeur Charles-Paul Ehrmann.

Tous les lauréats ont ensuite été récompensés avec des magnifiques œuvres et toiles peintes remises par les mains du maître Ghiglione. Tous se sont quittés en se donnant d'ores et déjà rendez vous l'année prochaine pour le 4ème Challenge Ghiglione !



VIS TA MINE

« La saison a bien débuté pour l'association. Les cours de gym d'entretien ont remporté un vif succès et seules quelques places restent disponibles pour le vendredi de 19h à 20h à la salle du Moulin Neuf. En ce qui concerne les cours pilates du jeudi matin, c'est également complet. Il reste des places pour le funky kid où Guénaelle a démarré cette nouvelle activité avec une dizaine d'enfants.

Enfin, pour la marche active, nous avons ouvert un nouveau créneau sur Sophia entre 12h30 et 13h30 tous les lundis avec Carole. Mardi et jeudi de 15h à 16h c'est au parc de Vaugrenier que nous travaillons notre endurance. Il y a encore de la place pour ces activités de pleine nature. Notre première ballade s'est déroulée le 8 octobre, au dessus du petit village de Bonson et dix participants ont partagé cette magnifique journée avec Robert l'accompagnateur.

Enfin, un blog est créé pour tenir informés de nos activités les licenciés et les futurs. N'hésitez pas à nous contacter, pour plus d'infos et à bientôt peut être.

Tél : 04.93.74.02.05
06.10.06.65.64
Blog : <http://Vis-ta-mine.skyblog.com>
mail : vis-ta-mine@hotmail.fr



TERPSICHORE

« L'association Terpsichore vous invite à l'Espace des Arts et de la Culture de Biot pour l'Assemblée Générale le mardi 5 décembre à 19h. Depuis 11 ans, l'association Terpsichore vous propose des

cours de stretching, barre au sol et maintien corporel dans la bonne humeur et la convivialité. Nous vous attendons nombreux.

La Présidente,
Patricia Armigliato-Chaniel

Renseignements :
Michèle 04 93 65 06 50
Monique 06 20 91 47 91



PASSEPORTS ELECTRONIQUES

La Mairie communique qu'un site WEB est mis en place pour le suivi des passeports électroniques en cours de fabrication et de livraison, à l'adresse suivante : <http://www.interieur.gouv.fr> (rubrique : vos démarches).

Ce service est ouvert au public, interrogeable à partir du numéro de « cerfa » de la demande.

Les services de la Préfecture des Alpes Maritimes (Tél. 04 93 72 20 00) et le Service Accueil des Habitants et Vie Civile. (Tél. 04 92 91 55 81) se tiennent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2007

Quel est le nombre d'habitants ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transport ? C'est, entre autres, à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le prochain Recensement Général de la commune de Biot aura lieu du 18 janvier au 17 février 2007. Les questionnaires seront déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la Mairie. Tous auront reçu une formation et disposeront d'une carte officialisant leur fonction. Ils pourront bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus, sous peine de sanction.

Que deviennent les informations individuelles et confidentielles recueillies ?

Des statistiques : c'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit, elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

• Contact : Liliane Castan, coordonnateur du Recensement de la Population.

Tél. : 04 92 91 55 80
E-mail : pole-population@biot.fr

Le recrutement, par la Mairie, des Agents recenseurs est actuellement en cours. Les personnes intéressées à participer à cette opération sont invitées à contacter le Pôle Population et Vie Locale.

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil).

Participer au recensement est donc un acte civique et, aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

La précision du recensement détermine son intérêt. A partir du 18 janvier 2007 les agents recenseurs commenceront leurs visites, réservez-leur le meilleur accueil.

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

CITOYENS FRANÇAIS

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2006.

Rappel du calendrier électoral :
- Elections Présidentielles : 22 avril 2007 et 6 mai 2007
- Elections Législatives : 10 et 17 juin 2007

L'attention des Electeurs est attirée sur le fait que d'autres scrutins peuvent être organisés au-delà de ceux connus à ce jour. Il convient donc de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre prochain.

CONDITIONS :

- Etre âgé d'au moins 18 ans,
- Jouir de ses droits civiques et politiques.
- Etre de nationalité française

PIECES A FOURNIR :

- Le formulaire d'inscription sur les listes électorales
- Une photocopie d'une pièce

d'identité en cours de validité

- Selon le cas, un justificatif de domicile dans la commune ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit pour la cinquième fois et sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales

- Si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux ; un justificatif de domicile des parents ; et la pièce du parent en cours de validité

COMMENT ? :

- Soit en vous présentant personnellement
- Soit en présentant votre demande par un tiers dûment mandaté
- Soit par correspondance
Les imprimés sont téléchargeables par l'électeur sur le site : www.service-public.fr

OÙ ? :

- Mairie de Biot
10 route de Valbonne

Service Accueil des Habitants et Vie Civile

· Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
13 h 30 à 17 h 00
Tél. : 04 92 91 55 81
E-mail : etat-civil@biot.fr

A noter ! Le service des élections recevra les demandes d'inscriptions y compris le samedi 30 décembre 2006 de 9h à 12h et de 14h à 17h.



EUROPEAN CITIZEN, YOU CAN VOTE !

FOR LOCAL AND EUROPEAN ELECTIONS

Don't forget to register on the electoral rolls before December 31st 2006.

Electoral calendar :
- Presidential elections : april 22nd 2007 and may 6th 2007
- Legislative elections : june 10th 2007 and june 17th 2007

Please note that other elections can be organized beyond those known as to-date
Please register on the electoral rolls before next December 31st.

CONDITIONS :

- To vote, it is necessary :
- To be at least 18 years old
- To benefit its civic and political

rights

REQUIRED DOCUMENTS :

- The inscription form on the electoral rolls
- A photocopy of the valid identity card or passport
- According to the case, a document certifying residence in the commune or a document allowing to prove that you are registered for the fifth time and without interruption with the role of one of the communal direct taxes
- If the interested party lives with his/her parents, a certificate of the parents drawn up on plain paper, certifying that he/she lives with them, a document establishing residence of the parents, and a valid identity card or passport of

the parents

HOW ? :

- By coming personally
- By presenting your request through a power of attorney
- By post

WHERE ? :

- Mairie de Biot
10 route de Valbonne
Service Accueil des Habitants et Vie Civile
- Open from Monday to Friday from 8.30 to 12.30 a.m. and 1.30 to 5.00 p.m.
Tél. : 04 92 91 55 81
E-mail : etat-civil@biot.fr

BEFORE DECEMBER 31TH 2006.

CITTADINI EUROPEI, POTETE VOTARE

**NON DIMENTICATE DI ISCRIVERSI
Negli elenchi elettorali prima
del 31 dicembre 2006.**

Calendario elettorale :

- Elezioni presidenziali: Il 22 aprile 2007 ed il 6 maggio 2007
- Elezioni legislative: 10 Giugno 2007 ed il 17 giugno 2007

L'attenzione dei elettori è attirata sul fatto che altri scrutini possono essere organizzati oltre quelle conosciute ad ora. Occorre dunque iscriversi negli elenchi elettorali prima del 31 dicembre prossimo.

**■ CONDIZIONI PER ESSERE
ELETTORI :**

Per potere votare, occorre :

- Avere almeno 18 anni
- Godere dei suoi diritti civili e politici.

■ DOCUMENTI A FORNIRE :

- Il formulario d'iscrizione sugli elenchi elettorali
- Una fotocopia del documento

d'identità in corso di validità

- Secondo il caso, un giustificativo di domicilio nel comune o i documenti che permettono di provare che siete iscritti per la quinta volta e senza interruzione al ruolo di una delle imposte dirette comunali

- Se l'interessato abita dai genitori, un attestato dei genitori scritta su foglio, certificando che abita da loro, un giustificativo di domicilio dei genitori e il documento d'identità in corso di validità di uno dei due genitori

■ COME ? :

- Sia presentandosi personalmente
 - Sia presentando la vostra domanda da parte di un terzo debitamente delegato
 - Sia per corrispondenza
- Gli moduli sono a disposizione dell'elettore nel sito: www.service-public.fr.

■ DOVE ISCRIRSI ? :

- Mairie de Biot

10 route de Valbonne
Service Accueil des Habitants et Vie Civile

· Aperto del lunedì al venerdì delle 8 e 30 alle 12 e 30 / 13 e 30 alle 17 e 00

Tél. : 04 92 91 55 81

Posta elettronica : etat-civil@biot.fr

A notare! Il servizio delle elezioni riceverà le domande di iscrizioni compreso il :
SABATO 30 DICEMBRE 2006
delle 9 alle 12 e delle 14 alle 17



MENUS DES ÉCOLES DECEMBRE 2006

**■ DU 04/12/2006 AU 08/12/2006**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
salade verte hachis parmentier ananas au sirop	pissaladière omelette ratatouille st nectaire fruit	champignons/soja pot au feu de chaland tomme fruit pain/pâte à tartiner	carottes rapées sauté de dinde haricots verts gâteau de semoule	endives : betteraves poisson blanc riz au safran fromage blanc +fruits rouges

**■ DU 11/12/2006 AU 15/12/2006**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
tarte au fromage sauté de porc carottes au jus petit louis fruit	céleri vinaigrette spaghetti bolognaise fromage râpé pomme cuite	salade pdt+h.verts poisson pané citron épinards béchamel fruit pain/confiture	salade verte rosbif gratin dauphinois salade de fruits	paëlla poulet emmental fruit

**■ DU 18/12/2006 AU 22/12/2006**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
choux rouge/mais gigot d'agneau jardinière cantal compote	salade de lentilles/riz saucisses gratin de courgettes fruit	repas de noel salade de copeaux saumon en papillote riz à la mexicaine nougat glacé/coulis goûter de Noël	toasts fromage/noix chapon farci tomates provençales pommes dauphines bûche glacée goûter de Noël	salade de cocos poisson blanc haricots verts babybel fruit

**Légende**

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

CARNET

NAISSANCES

Noa Benejean
26 septembre 2006

Limaëlle Roumezin
29 septembre 2006

Pauline Cazes
30 septembre 2006

Amira Achour
1er octobre 2006

Adaim Achour
2 octobre 2006

Jeanne Chirat
2 octobre 2006

Elsa Plomion
6 octobre 2006

Elien Biancotti
6 octobre 2006

Eliot Poivre
24 octobre 2006

Léo Montagnoli-Perrigault
2 novembre 2006

Shania Loukil-Borras
15 novembre 2006

INFOS PRATIQUES

PAROISSE DE BIOT



Place de l'église - 06410 Biot
Tél & Fax : 04 93 65 00 85
les mercredis de 14h à 19h

- Répétitions des chants de Noël en provençal pour la messe de minuit à Biot, avec les «Traditions», tous les vendredis de novembre et décembre, de 20h à 22h, salle des associations, place Saint Eloi.

- Les livrets de 1ère communion seront remis lors de la messe du 17 décembre à 11h, à Biot.

- Le 24 décembre étant un dimanche, une messe unique du dernier dimanche de l'Avent sera célébrée le samedi 23 décembre à 18h à Saint Paul des Nations.

MESSE DE NOËL

Dimanche 24 décembre :

- 19h : messe des familles à Sophia
- 22h30 : messe à Valbonne avec la Chorale de Noël

- A Biot : de 23h15 à 23h45, veillée chantée, suivie à minuit, de la messe avec les traditions provençales.

Lundi 25 décembre :

- Messe à 9h30 à Valbonne avec la Chorale de Noël
- Messe à 11h à Biot
- Messe à 11h également à Sophia.

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOI

- Couple, 1 enfant, cherche femme de ménage sérieuse, secteur vallée verte, 2 heures par semaine. Tél (18h15-20h) : 04.93.65.06.88
- Cherche personne pour effectuer quelques petits travaux réguliers de retouches, et/ou, pour 1 heure de repassage par semaine. Si vous êtes intéressé(e), contactez moi au 06.14.65.94.22.

ACHATS/VENTES

- Vends : canapé « clic-clac » + coussins assortis (130€) ; cuisinière Candy, 3 feux gaz, 1 plaque et four électrique + accessoires (150€). 250 € les deux. 06.18.48.89.50.
- Vends en excellent état un lit bébé de marque en laqué blanc avec un tiroir de rangement dessous + la table à langer assortie transformable en chevet + le matelas à langer tout neuf + le matelas du lit bébé double face (hiver/été) + le contour de lit et la couette assortie blanc nid d'abeille avec petit ourson brodé dessus + linge de lit (taie d'oreillers, draps bordés, draps housse.... Le tout 280€. Tél. : 04.93.65.19.02.

- A vendre matelas 160x200 épaisseur 22 cm. 200€ à débattre. Tél. : 06.63.78.60.24.

- Vends plusieurs longueurs de 50 mètres de tuyau d'eau (sans bande bleue) PEHD, diamètre 32. Prix 40€ les 50 mètres. Tél : 06.26.63.19.82.

- A Vendre, lave-linge Bosch Wol 1600, top loader, 45 cm, très bon état, 2 ans, 300€
Tél : 04 93 65 70 28 le soir.

- Vends lit 80x190 excellent état, sommier à lattes + matelas à ressorts 13 cm. 08 71 04 04 93.

- Vends piscine gonflable 5mx5m 80€ - pergola orientale 100€. Tél. 06.22.15.66.24.

- Vends très beau bureau secrétaire pin teinté miel antique avec décor fleur. 150€. 06.71.94.87.59.

- A vendre diverses fenêtres et porte fenêtres en bois des îles double vitrage. 100€ l'une. 04.93.65.61.50.

DIVERS

- Artisan tapissier, sellier, cause fin de bail, cherche location logement F3 + atelier (plain pied souhaité) Biot et ses environs.
Tél.04.93.65.56.09 / 06.20.44.63.98

NOUVEAU



L'ESPACE BIEN ETRE BIEN S'EST AGRANDI !

Catherine Peuteman, à Biot 3000 vous offre désormais ses 20 ans d'expérience d'esthétique dans encore plus d'espace, pour plus de confort. Ce sont 7 cabines de soins qui ouvrent leurs portes, c'est également un éventail élargi de soins esthétiques qui complète la gamme déjà étendue de soins actuels pour encore mieux vous servir : les nouveaux soins amincissants de nouvelle génération (Bodysculptor, et Technispa), les Soins du Monde (Gommage et Modelage de relaxation), la Balnéo, les Conseils en image personnelle, et ... pour le début d'année 2007, le Hammam traditionnel.

Votre Espace de sérénité et de Bien-être est tout simplement conçu pour vous, pour être Bien.

L'Espace Bien-Etre Bien
495, Route de la Mer-Biot 3000
Tel : 04.93.65.71.84
www.lespace-bienetrebien.com

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ STANDARD
04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

PÔLE ACTION SOCIALE Centre Communal d'Action Sociale

04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

Logement emploi
04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

Mission locale
04 92 91 79 74

Avie
04 93 65 29 88

Assistante sociale
04 92 91 59 79

Petite Enfance
04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION

04 92 91 55 95
04 92 91 55 74
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Communication
infos@biot.fr

Espace des Arts

04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77
Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h
Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30

Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

Service Jeunesse
04 93 33 86 27
jeunesse@biot.fr

Inscriptions activités
04 92 91 55 80
ctl@biot.fr

Bibliothèque G.Sand
04 93 65 57 99

Bibliothèque Saint Exupéry
04 93 65 24 54
bibliotheques@biot.fr

Espace Multimédia
04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

FINANCES
04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

POLICE MUNICIPALE
04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

GENDARMERIE
04 93 65 22 40

PÔLE POPULATION

04 92 91 55 76
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-population@biot.fr

Service Accueil des Habitants et Vie Civile

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

Office de tourisme
04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC
04 93 65 78 08
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84
04 92 91 55 85
04 92 91 55 86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT

04 93 65 12 21
Fax : 04 93 65 53 54

Services Techniques
04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

Urbanisme
04 93 65 12 21
urbanisme@biot.fr

PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRIODIQUE

04 92 91 52 11
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

Inscriptions scolaires
04 92 91 52 17

Service des Sports
04 92 91 52 11
sports@biot.fr

Régie des cantines
04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

CLSH Olivari
04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

École Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint Roch
Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin
04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude
04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle
04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne
04.92.96.52.00

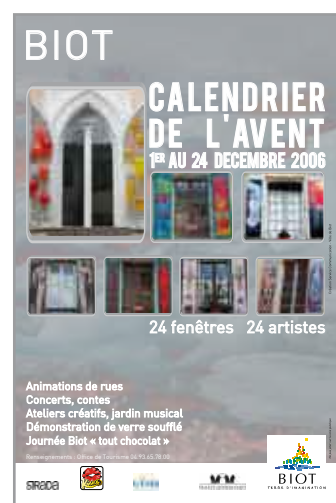
Lycée de Valbonne Sophia Antipolis
04 97 97 33 00

SAPEURS POMPIERS
Urgences 18
Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

Urgences médicales 15

LA POSTE
04 93 65 11 49

AGENDA



- Vendredi 1er décembre CCAS : journée libre à Vintimille
- Dimanche 3 décembre Animations Calendrier de l'Avent : Tintamarre et ouverture du Calendrier de l'Avent, dès 11h
- Les 5 et 12 décembre Atelier d'illustration, bibliothèque G.Sand, à 20h
- Mardi 5 décembre Assemblée générale de Terpsichore, à 19h
- Mercredi 6 décembre Présentation de l'agenda de Biot chez Toyota, à 18h
- Vendredi 8 décembre Vernissage de l'exposition de la MAMAB « Or et Argent », office de tourisme, à 18h
- Les 8 et 9 décembre Téléthon, Biot village
- Samedi 9 décembre Accueil des nouveaux habitants, office de tourisme
- Dimanche 10 décembre Animations Calendrier de l'Avent : Petite ferme, ateliers créatifs, batucada, spectacles
- Mardi 12 décembre - CCAS : sortie le village de Noël de Nice
- Permanence de l'association crématiste en mairie, de 15h à 17h
- Mercredi 13 décembre - Contes pour enfants à partir de 6 ans, bibliothèque Saint Exupéry, à 16h
- Conseil Municipal, à 20h

- Vendredi 15 décembre Déjeuner de Noël 2006 offert aux résidents biotois âgés de 65 ans et plus
- Samedi 16 décembre - Atelier d'écriture, bibliothèque G.Sand, à 15h
- Contes pour enfants à partir de 5 ans, bibliothèque G.Sand, à 16h
- Fête des jeunes organisée par le service jeunesse, stade P.Bel, à 20h
- Animations Calendrier de l'Avent : Concert à l'église Ste Marie de Madeleine, à 17h30
- Dimanche 17 décembre Animations Calendrier de l'Avent : Journée Biot «tout chocolat», exposition, démonstrations de verre soufflé, concert
- Samedi 23 décembre Animations du Calendrier de l'Avent : ateliers créatifs, arrivée du Père Noël en musique, remise des prix du concours de vitrines
- Dimanche 24 décembre Veillée à l'Eglise Sainte Marie Madeleine, dès 23h15
- Lundi 25 décembre Noël
- Samedi 30 décembre - Ouverture du service état civil de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Animations du Calendrier de l'Avent : Tirage du gagnant de la hotte du Père Noël



BLOC-NOTES

- Jusqu'au 3 décembre Exposition 100% Regard sur la création artistique à Biot, « Futur », Office de Tourisme
- Jusqu'au 15 janvier 2007 Enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle en France auprès de personnes de 20 à 74 ans
- Jusqu'au 21 janvier 2007 Exposition de la MAMAB «Or et Argent», Office de Tourisme
- Jusqu'au 30 avril 2007 Exposition des céramiques de Fernand Léger au Musée d'Histoire et de Céramique de Biot

- Du 23 décembre jusqu'au lundi 1er janvier 2007 Fermeture des bibliothèques
- Tous les lundis De 14h à 17h, permanence du conciliateur, en mairie sur rdv
- Tous les mardis De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village
- Tous les mercredis De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale, en mairie
- Tous les jeudis A 15h, visite commentée gratuite du village par l'Office de Tourisme

E X P O S I T I O N

Or
&
Argent

à BIOT

de décembre à janvier

Vernissage

le vendredi 8 décembre 2006 à 18 h

à l'Office du Tourisme

46, rue St Sébastien - 06410 BIOT



MAMAB - Maison de l'Artisanat et des Métiers d'Art de Biot